

LE MOT DU MAIRE

En 2012, le maire et son conseil municipal décidèrent de mettre en avant l'histoire de la Commune de Cannes-Écluse. Il se tournèrent naturellement vers Philippe Berthelot, passionné d'histoire et plus particulièrement de l'Histoire de sa commune de naissance. De cette idée jusqu'à la réalisation en passant par la mise en page et l'élaboration de la maquette, le Tome 1 des petites histoires de Cannes-Écluse a pris forme entre les mains des lycéens, des élus et des Cannois. Aujourd'hui cette première édition a été victime de son succès et nous sommes heureux de la rééditer.

Merci encore à tous les acteurs de ce projet qui ont pu associer leurs idées, leur savoir-faire, leurs envies pour aboutir à la réalisation de cet ouvrage.

Le Maire,
Denis Miguet

PRÉFACE

La réédition d'*Histoire et petites histoires de Cannes-Écluse* était attendue. Mieux connaître son lieu de vie participe en effet de l'identité locale, de l'amélioration des relations entre les habitants et de la fierté d'une communauté. On ne s'épanouit jamais mieux que lorsqu'on connaît !

Du Néolithique au siècle des réseaux sociaux, notre commune est riche de son passé. Les textes et les photographies rassemblés ici par Philippe Berthelot et mis en page par les élèves de la section des Industries Graphiques du lycée André-Malraux de Montereau-Fault-Yonne en attestent. Par touches successives, ils dressent un inventaire édifiant des principaux lieux, événements et personnalités de Cannes-Écluse. Ce faisant, ils constituent autant d'invitations à déambuler dans les rues du village et sur les bords de l'Yonne, à découvrir ou redécouvrir, mais aussi à projeter résolument la commune dans l'avenir.

Bonne lecture et bienvenue à Cannes-Écluse !

Thierry Terret
Maire-adjoint



Né autour d'un gué sur l'Yonne, le village de Cannes s'est développé autour de deux axes de circulation : un axe est-ouest, en rive gauche de l'Yonne, et un axe nord-sud reliant la voie Sens – Paris à la voie qui suit la Seine en rive gauche. Au croisement de ces axes, une église et un château sont construits. Commerces et artisans s'installent à proximité. Non loin de l'église une maison de villégiature pour aristocrates parisiens est construite au 17^e siècle.

Les habitants du village sont principalement des travailleurs de la terre, produisant des céréales et des légumes et élevant vaches et moutons. Des vigneron produisent un peu de vin, de qualité moyenne. Dans la plaine des Bordes, quelques-uns possèdent une petite ferme. En rive gauche les terres sont propriétés du châtelain, qui ne vient que pour toucher ses fermages. Quelques villageois sont au service des aristocrates. Ils sont berger, cuisinière, femme de ménage, jardinier, meunier, ouvrier agricole, ... Les artisans sont cordonnier, maçon, marchand d'étoffe, marchand de peaux, maréchal-ferrant, menuisier, sabotier, tailleur, tisserand, ... Un seul commerce de bouche fonctionne : la boucherie-charcuterie. Les villageois produisent eux-mêmes leurs volailles, leurs fruits et leurs légumes. Deux bars et une auberge accueillent assoiffés et affamés.

Au milieu du 19^e siècle, la navigabilité de la rivière et la construction de la voie ferrée ont raison du gué historique. Un bac, puis un pont le remplacent. Une tuilerie est créée. C'est la première « industrie » du village. Une mairie, des écoles sont construites, l'église est remaniée. Et le village devient Cannes-Écluse.

La 1^{re} guerre mondiale marque le basculement d'un village autarcique à un satellite d'une ville en essor. Les cannois bougent de plus en plus, ne se marient plus seulement entre eux.

La 2^{de} guerre mondiale débouche sur un boom démographique. La population longtemps stabilisée à environ 550 habitants grimpe à 2 500 personnes en une cinquantaine d'années.

Le village est devenu un bourg, intégré dans une communauté de communes.

Le nom de la Commune.....	7
Les armoiries.....	11
L'archéologie.....	15
L'Yonne.....	19
Le franchissement de l'Yonne	27
Le château.....	37
L'église et son architecture.....	43
Une longue affaire de clé.....	47
L'intérieur de l'église.....	51
Les mairies.....	57
Les fermes.....	61
Le cimetière.....	65
Les monuments aux morts.....	71
Divers.....	77
Quelques Personnalités.....	81
Cannes-Écluse en 1851	87
La guerre 1939 – 1945.....	93
Anecdotes et légendes.....	99
Chronologie.....	108

LE NOM DE LA COMMUNE

Étymologie

Le nom de Cannes a pour origine les roseaux (les cannes) qui se trouvaient auparavant en grande quantité dans la zone de confluence Yonne – Seine.

La monographie communale⁽¹⁾ rédigée en 1888 par l'instituteur Hilaire Blin explique :

« Son nom vient du latin Cannetum qui signifie lieu planté de roseaux. Cette étymologie paraît convenable à ce lieu, car en cet endroit très anciennement, commençait le gord de l'Yonne, le lieu où par des cours d'eau multiples elle allait confluer dans la Seine. Son lit alors présentait un élargissement de plus du triple de ce qu'on peut voir de nos jours ; on retrouve la preuve de cette ancienne configuration en y réunissant par la pensée, toute l'étendue des prairies basses et submersibles qui le bordent, dont les parties les plus hautes sont des anciennes îles, îlots, javeaux⁽²⁾ et dont les intervalles étaient des bas fonds couverts de joncs, de roseaux et toutes sortes de plantes aquatiques. D'autre part un savant érudit⁽³⁾ explique l'étymologie du nom de cannes par les radicaux celtiques Can, blanc de craie et Nis, rivière. Cette conjecture n'est pas improbable et pourtant n'annulerait pas non plus celle qui se tire des radicaux latins Cannetum, car la localité se prête aux deux origines ».

L'adjonction de « Écluse »

La modification du nom en 1886 est le fruit d'une longue procédure administrative.

Le 22 novembre 1885, le conseil municipal délibère ainsi :



(1) Les monographies communales sont des études portant sur les communes de Seine-et-Marne réalisées par les instituteurs à la demande du Ministère de l'Instruction publique pour la préparation des expositions universelles de 1889 et de 1900.

(2) Île de sable ou de limon formée lors d'une inondation.

(3) Son nom n'est pas cité.

(4) Alexandre Jozon, maire de 1871 à 1907.

(5) Cannes-Écluse est passée dans l'arrondissement de Provins en 1926 quand l'arrondissement de Fontainebleau a été supprimé (il a été rétabli en 1988, mais Cannes-Écluse n'y fut pas réintégrée).

(6) Son village natal (1807), où il est mort et où il fut enterré en 1891.

(7) L'orthographe actuelle Montereau-fault-Yonne date du 5 août 1992.

« Le maire⁽⁴⁾ expose que la similitude de nom entre Cannes (Alpes-Maritimes) et Cannes (Seine-et-Marne), est cause qu'un grand nombre de lettres et de paquets destinés à la commune sont dirigés sur Cannes (Alpes-Maritimes), et ne reviennent à leur destination que trois ou quatre jours après, au grand détriment des intérêts et des relations. Il propose, pour remédier à ce grave inconvénient, qu'un autre nom soit ajouté à celui de Cannes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande que la commune soit désignée sous le nom de Cannes-Écluse ».

La monographie de 1888 explique que le mot « écluse » a été choisi par l'administration des postes et télégraphes parce que le bureau télégraphique se trouvait à la maison de l'écluse.

Le 5 mai 1886, le Conseil général donne un avis favorable, ainsi libellé : Conseil général de Seine-et-Marne Séance du 5 mai 1886 Commune de Cannes, changement de nom Commission administrative.

Messieurs,

Le conseil municipal de la commune de Cannes a pris, à la date du 22 novembre dernier, une délibération ainsi conçue : Le texte de la délibération municipale cité ci-dessus est retranscrit ici in extenso dans l'avis du Conseil Général.

M. le sous-préfet de Fontainebleau⁽⁵⁾ a transmis cette délibération à M. le Préfet, en l'appuyant d'un avis favorable.

M. le Préfet vous l'a renvoyée par application de l'article 2 de la loi du 5 avril 1884.

Votre Commission administrative, reconnaissant l'utilité de l'addition de nom demandée par le conseil municipal de Cannes, vous propose de donner un avis favorable à la délibération susvisée. Ces conclusions sont adoptées.

Et le 3 août 1886, au vu des délibérations et des avis des autorités compétentes, le Président de la République Jules Grévy signe, à Mont-sous-Vaudrey⁽⁶⁾, le décret n°17.197, contresigné par le Ministre de l'Intérieur, portant que la commune de Cannes (canton de Montereau-Faut-Yonne⁽⁷⁾, arrondissement de Fontainebleau, département de Seine-et-Marne) portera désormais le nom de Cannes-Écluse.

Les évolutions des noms et des orthographes

Cannes-Écluse et ses hameaux ont vu leurs noms évoluer au cours des siècles et prendre les formes suivantes, en français ou en latin, transcrites telles que relevées dans les documents de l'époque :

Cannes :

- Cananarius (833),
- Locus qui dicitur Canalis (836) (lieu appelé Canalis),
- Konodum (XI^e siècle),
- Cane (1131),
- Monachi Sancti Petri de Conis (1147) (monastère Saint Pierre de Conis),
- Chona (1165),
- Quenes (1172),
- Ecclesia Sancti Petri de Cona (1173) (église Saint Pierre de Cona),
- Quannes (1201),
- Prior de Connis (1203) (prieuré de Connis),
- Prior de Chonis (1205) (prieuré de Chonis),
- Cana (XIII^e siècle),
- Canes (1210),
- Chanes (1214),
- Quanae (1260),
- Cannae (1344),
- Canis in Vastineto⁽⁸⁾ (ou Vastueto, 1391),
- Saint-Pierre de Cannes-lez-Monstereau (1504),
- Le fief⁽⁹⁾ de Cannes-lez-Monstereau (1587)
- Cannes (An IX de la république, 1801),
- Cannes-Écluse, par décret du 3 août 1886.

(8) Vastineto désigne le Gâtinais en vieux français.

(9) Fief : domaine possédé par un seigneur vassal qui devait reconnaître la suzeraineté d'un autre.

Les Bordes :

- Les Bordes de Cannes (1275),
- Domus de Bordis (1315) (la maison du bord),
- Le Fief appelé d'ancienneté le Fief des Bordes de Cannes (1617),
- Les Bordes de Cannes, autrement Malhoste (1670) (en référence à François Malhoste, seigneur des Bordes),
- La Seigneurie des Bordes de Cannes, appelée anciennement Malhoste sise entre les deux rivières (1674),
- Le Fief des Bordes, autrement le fief de Malhoste, scis au lieu de Cannes (1697),
- Le Fief des Bordes de Cannes, assis en Champagne, entre les rivières de Seine et d'Yonne.

Fossard où se trouvait une maladrerie (léproserie) :

- Leprosaria de Foussard (1350),
- Foussart (1611),
- Froussard (1695),
- Faussard (1767),
- Le Grand Moulin de Fossard (1672).

LES ARMOIRIES⁽¹⁾

Désirant retrouver les origines des couleurs de Cannes-Écluse (bleu et jaune = azur et or) que nous avait transmises la tradition orale, j'ai été amené à effectuer des recherches tant aux archives communales et départementales qu'à la Bibliothèque Nationale à Paris.

Ces investigations qui se sont déroulées sur plusieurs années, n'ont apporté aucune lumière sur cette attribution bicolore qui demeurerait donc tout officieuse.

Néanmoins, elles m'ont permis de constater que ces deux couleurs, qui sont en particulier celles de l'Île-de-France, se retrouvent également dans les armoiries des grandes familles qui ont eu attache avec notre Cité dans le cours de ce millénaire.

A partir de là, j'ai pensé qu'il serait bon, d'une part, d'officialiser le « caractère acquis » et d'autre part de l'incorporer dans un écu⁽²⁾ que viendrait « personnaliser » un ensemble de symboles, d'emblèmes se rapportant à notre Commune.

Ainsi ont été conçues les armoiries de Cannes-Écluse. Il ne restait plus, pour donner vie au blason, qu'à s'initier aux règles de l'héraldique⁽³⁾. J'ai eu dans ce domaine un guide éclairé en la personne de mon ami Jacques Oudin-Tacaille. Ce descendant d'une des branches de la famille de Jeanne d'Arc m'a été d'un grand secours et je lui rends hommage. Nous pliant aux lois de l'héraldique, nous avons dessiné ensemble des dizaines de maquettes avant d'aboutir au projet qui devait être présenté au Conseil Municipal le 11 février 1985. Au cours de cette séance « historique » les Conseillers Municipaux adoptaient le projet à l'unanimité et dotaient ainsi notre commune d'armoiries.

Il restait encore quelques étapes à franchir :

- Direction des Services des Archives de Seine-et-Marne,
- Commission Nationale d'Héraldique,
- avant de parvenir à la consécration officielle par le Ministère de la Culture.

Les armoiries de Cannes-Écluse

Elles sont adoptées par une délibération du Conseil Municipal du 11 février 1985 et approuvées par la Commission Nationale Héraldique le 5 juin 1985.

(1) Ce texte est la reproduction d'un article de Gilbert Chiarelli, alors maire de Cannes-Écluse, publié dans le bulletin d'informations de juin 1986 du Comité des fêtes et loisirs.

(2) L'écu est le bouclier des chevaliers du Moyen-âge. En héraldique, c'est le support physique du blason, au centre des armoiries.

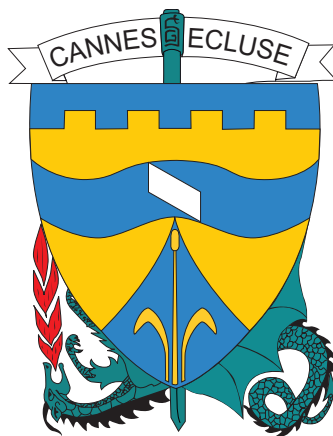
(3) L'héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries.

(4) Le blasonnement est l'action de décrire, ou encore de lire ou de déchiffrer des armoiries.

C'est un langage technique très spécifique

Le blasonnement⁽⁴⁾

L'ÉCU est d'OR, à la fasce ondée d'azur brisée d'un bâton péri d'argent en bande, au comble bastillé également d'azur enté en pointe du deuxième chargé d'un roseau du champ accosté de deux feuilles du même.



La construction des armoiries

1 - L'ÉCU

Est la surface géométrique à l'intérieur de laquelle sont représentées les FIGURES qui constituent les ARMOIRIES.

2 - L'ÉCU EST D'OR.

Le champ de l'écu est JAUNE.

*OR : ce métal représente symboliquement les valeurs historiques et actuelles de la Commune : LE SOL – cultivé depuis la plus haute antiquité – LE SABLE abondant dans le sous-sol – LE CHÂTEAU occupé actuellement par l'École de Police - LE PRIEURÉ qui n'existe plus aujourd'hui.

3 - A LA FASCE ONDÉE D'AZUR

La FASCE* est une «pièce honorable». La pièce est un nom générique donné aux figures géométriques par la division de l'écu

en lignes horizontales ou verticales le partageant en un nombre impair de parties.

*la fasce ondulée symbolise la rivière de l'Yonne.

4 - A LA FASCE ONDÉE D'AZUR BRISÉE D'UN BATON PÉRI

* EN BANDE

*Le bâton PÉRI est une «brisure». Il représente symboliquement le trait d'union entre les 2 rives : le gué, jadis, puis le bac, enfin le pont. Il représente également l'un des nombreux îlots aujourd'hui disparus.

5 - AU COMBLE BASTILLE ÉGALEMENT D'AZUR

Le comble est une pièce. C'est un «chef» réduit. Il est dit « bastillé » lorsque la ligne de bordure inférieure est échancrée par des créneaux.

*Le comble bastillé fait apparaître, par opposition, le crénelage qui symbolise le château. (Le château primitif a été démoli vers 1100 sous le règne de Louis VI le Gros et reconstruit vers 1140 à l'emplacement du château actuel (École de Police).

6 - ENTÉ EN POINTE DU DEUXIÈME

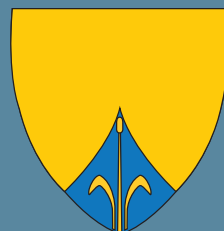
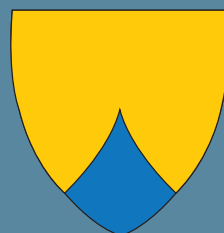
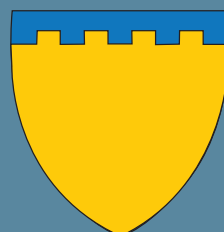
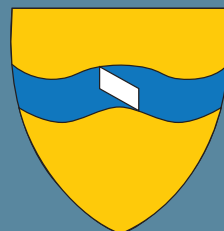
C'est à dire de la deuxième couleur qui est un «émail» l'azur.

*Cette partie représente les plans d'eau en communication avec la rivière. Dans l'écu : l'azur (eau) remplace donc l'or (sable extrait des carrières).

7 - ENTÉ EN POINTE DU DEUXIÈME... « CHARGÉ D'UN ROSEAU DU CHAMP (or) ACCOSTÉ DE DEUX FEUILLES DU MÊME (or).

Le roseau est la clé étymologique du nom de notre Commune.

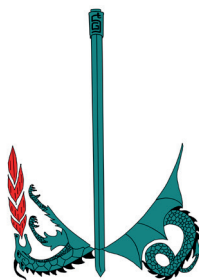
«Canna» le mot latin désigne, la canne, le roseau... et par extension le lieu où cette plante aquatique pousse en abondance ; ce qui devait être le cas à l'époque gallo-romaine (d'importants vestiges gallo-romains ont été mis à jour à Cannes-Écluse). Par ailleurs, la stylisation des feuilles tend à rappeler la fleur de lys des armes d'Île de France.



(5) Georges de Lydda naît en Cappadoce (Est de la Turquie) aux environs de 275/280, dans une famille chrétienne. Il embrasse la profession des armes et devient officier de l'armée romaine. A la suite de la publication des édits de l'empereur Dioclétien contre les chrétiens (en 303 et 304), Georges est emprisonné. Après de nombreux supplices, il est décapité le 23 avril 303. La tradition chrétienne rapporte qu'un jour, sur son cheval blanc, Georges traverse Beyrouth au Liban (d'autres versions mentionnent Silène en Libye), terrorisée par un dragon qui dévore tous les animaux de la contrée et exige des habitants un tribut quotidien de deux jeunes gens tirés au sort. Georges arrive le jour où le sort tombe sur la fille du roi, au moment où celle-ci va être victime du monstre. Georges engage un combat acharné. Avec l'aide de Dieu, il inflige un coup mortel au monstre. La princesse est délivrée et le dragon lui reste désormais attaché comme un chien fidèle. A Beyrouth, une petite église a été construite sur le lieu de la victoire de Georges sur le dragon. C'est maintenant une mosquée. Un petit bas-relief au-dessus de la porte de la sacristie de l'église de Cannes-Écluse représente Saint-Georges terrassant le dragon.

8 - ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS.

La lance de Saint-Georges pourfendant le dragon. Saint-Georges⁽⁵⁾ est le saint patron de Cannes-Écluse (fête patronale : le dernier dimanche d'avril).



L'ARCHÉOLOGIE

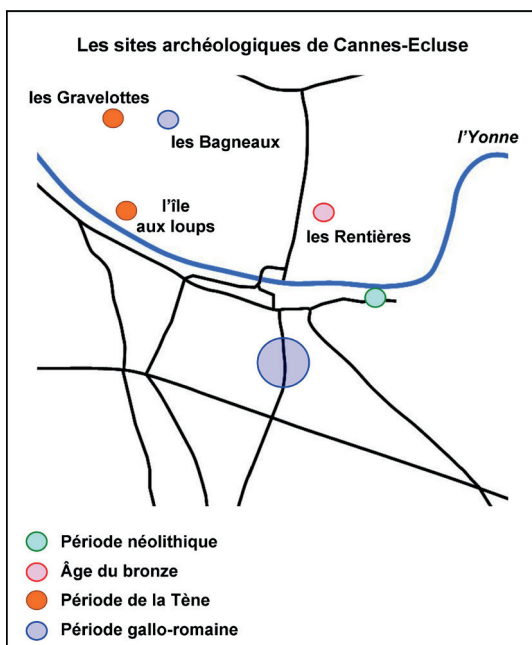
Les découvertes archéologiques⁽¹⁾ faites à Cannes-Écluse, pour la plupart dans les années 1960 – 1970⁽²⁾, montrent une occupation humaine très ancienne, à la fois sur la rive gauche en surplomb des zones humides du confluent Yonne – Seine, et sur la rive droite sur des îles au milieu des marais.

Ces implantations, mêlant habitations et nécropoles, reflètent les conditions de vie du moment.

Nos ancêtres du néolithique⁽³⁾ se sont installés au-dessus de la plaine de confluence, trouvant refuge dans une grotte de la falaise au-dessus des zones humides et enterrant leurs morts dans le sol du plateau au-dessus.

A l'âge du bronze et pendant la période de la Tène, ils vivent (ou séjournent de temps en temps) sur des îles au milieu des nombreux bras de la rivière.

Des Gallo-romains s'installent dans la plaine, y construisent une villa, mais l'abandonnent deux siècles et demi plus tard. D'autres, plus avisés, préfèrent la proximité de la voie romaine Paris – Lyon (la D 606 actuelle), sur la branche conduisant au gué sur l'Yonne et au confluent des deux rivières à Montereau (à l'époque Condate, confluent).



(1) L'objectif de l'archéologie est d'étudier et de reconstituer l'histoire de l'humanité à travers des vestiges matériels acquis par des travaux de terrain.

(2) Dans cette période, les recherches se font par exploitation de photographies aériennes et, dans des conditions souvent difficiles, durant l'exploitation des sablières.

(3) Néolithique : de – 7 000 à – 2 500,

Âge du bronze : de – 1 800 à – 700,

La Tène : de – 500 à – 50,
Les gallo-romains : de – 50 à 486 (année où Clovis est couronné roi des Francs).

(4) En 1960 déjà, des enclos circulaires sont repérés par photographie aérienne, mais ils sont détruits avant toute étude.

(5) D'après le Bulletin de la Société préhistorique française, tome 69 de 1972, J. Bontillot et C. Mordant : Quelques objets de l'âge du Bronze trouvés à Cannes-Écluse.

Néolithique

De cette période, il ne subsiste que quelques outils car les découvertes importantes du XIX^e siècle n'ont fait l'objet d'aucun rapport détaillé connu.

On sait qu'au Bout-d'en-Haut, une caverne à ossements est découverte en 1855 dans la falaise qui domine l'Yonne. Puis, en mars 1891, un cantonnier met à jour sur le plateau une sépulture comprenant une trentaine de squelettes entassés et entourés de divers objets : lames et haches en silex, vases, pendeloques, bois de cerfs, outils en or, etc.

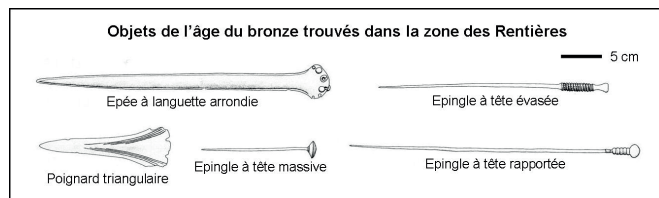
Cette sépulture était en fait une allée couverte ou un dolmen ruiné dont les pierres de recouvrement avaient été retirées.



Âge du bronze

Zone des Rentières⁽⁴⁾

En 1972, un employé des sablières récupère plusieurs objets de l'âge du bronze : un poignard triangulaire, une épée à languette arrondie et trois épingles⁽⁵⁾.



Période de la Tène

l'Île-au-Loup

Du gué en aval de l'Île-au-Loup proviennent plusieurs épées, un poignard, des haches. Une des épées, longue de 90 cm dont 79 cm pour la lame, est encore dans son fourreau.

Nécropole des Gravelottes

Une fouille d'urgence au milieu des engins de chantier permet de dégager une nécropole, utilisée jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Une quinzaine de tombes livrent un matériel funéraire composé d'épées, de fibules⁽⁶⁾, de pointes de lance, de bracelets, de torques⁽⁷⁾, ...



Période gallo-romaine

Les Bagneaux

En 1963, des photos aériennes ayant permis de repérer des traces de mur et un cimetière, des fouilles d'urgence dans une sablière en exploitation mettent à jour les fondations d'une villa gallo-romaine comportant deux édifices : un premier date du début du 1er siècle, un autre prospère entre 100 et 250.

Le cimetière comporte des enclos circulaires et quadrangulaires et 27 tombes. Une tombe de femme renferme deux fibules en fer. Dans une tombe à incinération, des cendres de défunts sont réunies dans un vase posé dans une fosse circulaire de 60 à 70 cm de profondeur et entouré d'un dépôt rituel bien conservé (un fer de lance, un talon de lance de section octogonale, un umbo⁽⁸⁾ de bouclier, une bouterolle⁽⁹⁾ de fourreau, ...). Tous ces éléments semblent avoir subi un bris rituel.

La fin de l'occupation du site se situe au début du 4^e siècle.

La zone de l'ENSP et de l'école primaire des tournesols

En 1888, le fermier de la ferme du château rencontre « une grosse pierre » avec le soc de sa charrue ; il entreprend une fouille et trouve un premier sarcophage.

En 1918, des ossements humains sont recueillis dans l'enceinte des terrains affectés à un hôpital militaire temporaire⁽¹⁰⁾, entre le château et la D 606⁽¹¹⁾. Des fouilles méthodiques mettent à jour une nécropole avec d'autres sarcophages en pierre tendre, en briques plates, etc. Et des corps déposés sur le tuf de craie, sous une sorte de voûte maçonnée.

Le sarcophage le plus remarquable est constitué par une borne milliaire⁽¹²⁾, mesurant 1,36 m par 0,41 m, creusée en cercueil et fermée d'un couvercle en deux morceaux, taillé en pointe⁽¹³⁾ et scellé au plâtre.

(6) La fibule est une sorte d'agrafe ou de broche, généralement en métal, qui sert à fixer les extrémités d'un vêtement.

(7) Le torque est un collier ouvert porté par les Celtes puis, à titre honorifique, par les soldats romains. Il est formé d'une épaisse tige métallique ronde, généralement terminée en boule à ses deux extrémités et plus ou moins travaillée ou ornée.

(8) Cône se trouvant au milieu d'un bouclier, permettant de détourner les projectiles frappant ce point.

(9) Garniture au bas d'un fourreau d'épée.

(10) Approximativement à l'emplacement de l'ancien gymnase de l'ENSP.

(11) L'ex Route Nationale n°6.

(12) Les bornes milliaires étaient des pierres, généralement en forme de colonne, destinées à marquer les distances sur les voies romaines. Les distances étaient mesurées en milles romains, soit environ 1 460 mètres.

(13) Les spécialistes disent « en bâtière ».

(14) Les deux frères règnent ensemble de 364 à 378.

(15) Un « monument historique » est un monument ou un objet recevant un statut juridique destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique et architectural.

En particulier, pour toute transformation les propriétaires doivent en faire la demande au préfet et il ne peut être cédé sans que le ministre concerné n'en ait été informé.



Le sarcophage le plus remarquable est constitué par une borne milliaire, mesurant 1,36 m par 0,41 m, creusée en cercueil et fermée d'un couvercle en deux morceaux, taillé en pointe⁽¹³⁾ et scellé au plâtre.

Sous le règne des deux co-empereurs, les frères Flavius Valentinianus et Flavius Julius Valens⁽¹⁴⁾, elle est érigée sur la voie romaine qui va de l'embouchure de la Seine à Lutèce et à Lyon, par Sens.

Outre les noms des deux souverains, elle porte une légère gravure d'un personnage debout.

A l'époque mérovingienne, elle est creusée pour servir de sarcophage à un enfant.

Elle est classée « monument historique »⁽¹⁵⁾ en 1938. Disparue pendant

la seconde guerre mondiale, elle est retrouvée en 1988 et mise en place dans la mairie.

En 1972, lors de la construction des bâtiments modernes de l'ENSP bâtis à proximité de la nécropole gallo-romaine, des poteries sont mises à jour et reconstituées à partir de morceaux trouvés par les enfants des écoles.

Des traces de construction sont également repérées lors de la construction des maisons avoisinantes.



L'YONNE

L'Yonne apprivoisée

Depuis le pont de Cannes-Écluse, l'Yonne apparaît comme une rivière calme et canalisée. C'est tout juste si l'ancienne baignade des années 1960 forme une petite échancrure en amont.

Cette situation est le résultat d'une longue évolution et de la maîtrise de la nature par les hommes.

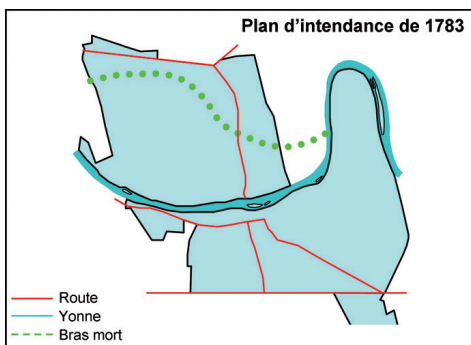
En effet dans les temps anciens, la plaine entre la Seine et l'Yonne est un grand marécage avec de nombreux chenaux. Le confluent est une sorte de delta intérieur où pousse le roseau, la canne, qui a donné son nom au village et qui figure dans les armoiries.

Petit à petit, l'homme transforme les marécages en pâtures. Le chenal principal de la rivière se fixe. Mais il reste de nombreuses îles et bas-fonds, et des bras morts sont remis en eau lors des crues quasi-annuelles. Le plan d'intendance⁽¹⁾ de 1783, la plus ancienne carte disponible, mentionne un de ces bras morts également visible sur le plan cadastral. Sa trace peut être observée à la sortie Nord de la commune, là où un passage surélevé pour piétons, fort utile en période de crue⁽²⁾, existe encore.

(1) Les plans d'intendance sont des plans cadastraux des paroisses établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris (la France était partagée en 36 généralités), pour établir une meilleure répartition de la taille, l'impôt direct de l'Ancien Régime.

En Seine-et-Marne, ces plans sont accessibles sur le site Internet des Archives du département.

(2) Jusqu'à ce que des retenues sur l'Yonne, la Seine, l'Aube et la Marne permettent de d'éviter les grandes crues, même si une crue exceptionnelle peut toujours survenir.



Un moyen de transport important

(3) A l'époque où Montereau est une ville fortifiée et l'accès à son port ne se fait que de jour.

Jusqu'au 19^e siècle, l'Yonne supporte un trafic important vers Paris. Depuis 1547 des trains de bois flotté descendent du Morvan. Le canal de Bourgogne qui arrive à Migennes, est mis en service en 1832, suivi en 1842 par le canal du Nivernais qui débouche à Auxerre.

La faible profondeur d'eau (50 cm au gué de Cannes-Écluse) facilite le franchissement par les riverains mais complique le transport fluvial, en particulier d'avril à octobre. On a alors recours à des lâchers d'eau (des « éclusées ») depuis les biefs des moulins de l'amont pour créer une hauteur d'eau temporairement suffisante pour le passage des bateaux. Ces éclusées – une soixantaine par an – doivent être bien programmées pour être efficaces. Et les bateaux ne peuvent remonter la rivière qu'à vide. Des petits ports permettent aux bateaux d'attendre les moments propices à la navigation.

A Cannes-Écluse, trois ports cohabitent, quelques fois avec difficulté car les droits payés par les bateliers attendant l'éclusee et l'ouverture du port de Montereau⁽³⁾, suscitent bien des convoitises. Sur la rive gauche, au niveau de l'ancienne baignade et du bras de la Goulotte, le port le plus actif est la propriété du seigneur. Un autre est la propriété de la paroisse. Sur la rive droite, au débouché de la rue de Bray, fonctionne un autre port, qui appartient au prieuré Saint-Pierre.

Mais au 18^e siècle, les retenues des moulins entre Auxerre et Sens disparaissent pour laisser le passage libre aux bateaux et le système des éclusées perd de son efficacité. Il atteint sa limite technique dans les années 1830. Les autorités lancent alors des études pour la création de barrages avec écluses. L'objectif est d'augmenter le tirant d'eau des bateaux et la navigabilité annuelle en régulant les débits, et de permettre aux bateaux chargés de remonter la rivière. Ces études concluent à la nécessité de construire une série de barrages – écluses, dont celui de Cannes.

Entre 1837 et 1843, le trafic annuel s'établit à 7 500 bateaux (au total des deux sens) et à 600 000 stères de bois allant à Paris. Mais, avec le développement des transports routiers et ferroviaires, le transport du bois décline. Le volume tombe à 360 000 stères 1880 et à 20 000 en 1922. En 1924, il n'y a pas assez de bois pour organiser un train de bois et le flottage s'arrête définitivement.

Jusque dans les années 1950, les péniches sont tirées par des bêtes de trait (mules ou chevaux) circulant sur le chemin de halage sur la rive droite. Petit à petit les animaux sont remplacés par des tracteurs. Dans les années 1960, les péniches sont motorisées et deviennent des automoteurs. Puis apparaissent les pousseurs, bateaux autonomes capables de pousser quatre péniches solidarisées. Le transport fluvial se porte bien jusque dans les années 1970 puis il se met à décliner.

Depuis une dizaine d'années, la tendance s'inverse progressivement avec des transports de céréales et de sable vers l'aval et le développement du tourisme fluvial vers les canaux de Bourgogne et du Nivernais.

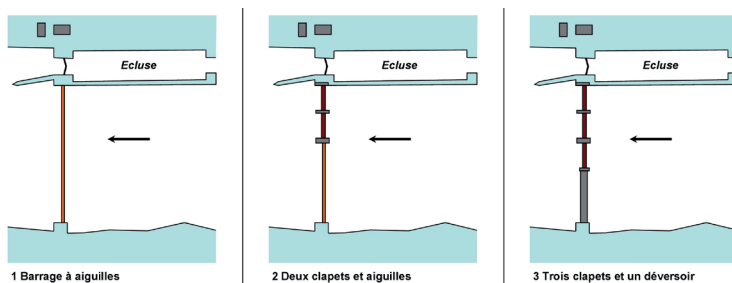
Le barrage – écluse

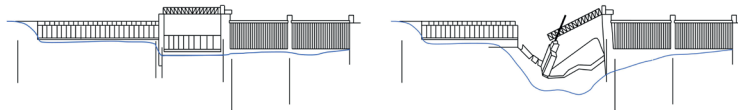
La décision de construire le barrage et l'écluse de Cannes (pas encore Écluse) est prise le 31 mai 1846, mais les travaux ne commencent qu'en 1860, car la décision d'aménager la Seine en aval de Montereau traîne. La navigation en continu sur l'Yonne ne se fait qu'à partir de 1871, avec un tirant d'eau de 1,60 mètre porté à 2 mètres en 1880. Des conséquences directes en sont la disparition du gué, submergé et remplacé par un bac, et des petites îles (d'autant que la construction de la voie ferrée conduit en même temps au remodelage de la rive gauche).

L'écluse en béton, de dimensions intérieures de 87,90 m par 10, 40 m, peut accueillir quatre péniches. Hormis sa motorisation, elle a été très peu modifiée depuis sa construction.

Le barrage, d'une largeur de 92 m de largeur, est d'abord « à aiguilles »⁽⁴⁾. Mais la manœuvre des aiguilles demande un savoir faire certain, prend beaucoup de temps et comporte des risques pour les opérateurs.

(4) Ce système, créé par l'ingénieur Charles Poirée en 1834, consiste en un rideau de madriers (les aiguilles) d'une vingtaine de centimètres de côté mis verticalement côte à côte, barrant ainsi le lit de la rivière. Elles sont manœuvrables à main d'homme par une boucle en tête.





Dans les années 1950, la modernisation est entreprise.

En 1955, en première étape, la partie Nord est remplacée par deux clapets inclinables par de grosses chaînes mues par des moteurs électriques. Deux piles de béton sont coulées dans le lit de la rivière.

En 1957, une seconde étape est franchie avec l'implantation d'une troisième pile, l'installation d'un troisième clapet et la disparition des aiguilles de la partie Sud remplacées par un déversoir avec des hausses mobiles.

Le 10 avril 1958, l'impensable se produit, la dernière pile construite s'effondre, emportant avec elle le troisième clapet et une bonne partie du déversoir de la rive gauche.

Aussitôt les experts essaient de comprendre ce qui s'est passé et de proposer la meilleure solution pour la reconstruction.

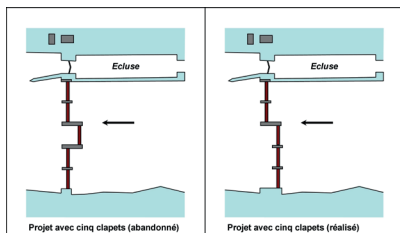
Des discussions et des rapports, il ressort que la pile effondrée était construite dans une zone où la craie naturelle est altérée sur une quarantaine de centimètres. La pile a été emportée par les remous et les tourbillons qui ont sapé les fondations.

En fait, les raisons profondes sont une méconnaissance du terrain et une insuffisance de sondages de sol, par manque de moyens financiers. Ceci alors que des accidents se sont déjà produits sur des ouvrages sur l'Yonne (à Courlon en 1952 et à Champfleury en 1953) et que la presse avait déjà tiré la sonnette d'alarme.

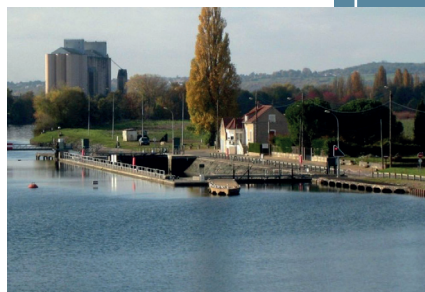
Une première stratégie de reconstruction est de déplacer vers l'amont la passe écroulée, et de remplacer in situ le déversoir par deux nouveaux clapets.

La solution mise en œuvre est légèrement différente, les trois clapets du côté Sud étant alignés, donnant au barrage un plan peu commun en forme de baïonnette.





le barrage vu de l'aval



l'écluse vue de l'amont

Des projets abandonnés

En 1937, un projet de suppression du barrage est à l'étude. Le conseil municipal lance des pétitions contre l'idée, arguant du fait que l'abaissement du niveau de la rivière, estimé à 2,32 m, tarirait la majorité des puits encore très utilisés pour satisfaire les besoins en eau de nombreux foyers⁽⁵⁾. Le projet a été abandonné.

En 1963, un projet de rectification du cours de l'Yonne est à l'étude. Il s'agit de couper le méandre des Seiglats, long de 2 800 mètres à l'est du village, par un canal de 1 300 mètres qui aurait été parallèle à la voie ferrée. Ce projet déclenche une levée de boucliers. Le 22 juillet 1971, le maire, Pierre Paccou, fait paraître un article dans le journal local « La Délivrance » pour dénoncer l'idée, mettant en avant le fait que le canal abaisserait le niveau de la rivière de deux mètres et conduirait à la disparition du barrage et de l'écluse, ce qui aurait été un comble pour Cannes-Écluse. Le 2 décembre 1971, à l'occasion l'inauguration du nouveau pont, le maire interpelle pareillement le préfet, le député et le conseiller général. Le projet est finalement abandonné.

(5) L'adduction publique de l'eau vient juste de commencer (1931)

Les caprices de la rivière

(6) Le trafic routier est interrompu plusieurs mois pour réparation.

Sans que les niveaux records de 1910, visibles sur la maison éclusière, soient atteints, la rivière connaît, jusqu'à encore récemment, des épisodes de crue réguliers.

La plaine des Bordes et la zone entre la rive sud et la voie ferrée sont recouvertes. Les accès au pont sont impraticables. Le village



est coupé en deux. Les dernières crues importantes remontent à 1955, 1966 et 1970.

En février 1966, le froid est rude et il dure. La rivière est prise par la glace qui atteint une épaisseur d'une vingtaine de centimètres par endroit. On peut traverser à pied sec. A la débâcle, l'Yonne charrie des blocs de glace de plusieurs m². En percutant le pont provisoire en bois ils en ébranlent la structure⁽⁶⁾. Le trafic des bateaux reprend avec difficulté, jusqu'à ce qu'une péniche descendant la rivière arrive à ouvrir un chenal en jouant les brise-glaces.



Les sablières

En 1960, l'extraction des granulats commence. Des sablières sont mises en exploitation dans la plaine des Bordes, à l'est du village, dans la boucle des Seiglats entre l'Yonne et la voie ferrée. L'exploitation dure jusqu'en 1980.

Des bassins, en général communiquant avec l'Yonne, sont ainsi créés sur près de 260 hectares dont une partie est maintenant consacrée aux loisirs (pêche et sports nautiques).

La boucle des Seiglats

Le 16 juillet 1999, la boucle des Seiglats, fréquentée par de nombreux oiseaux, particulièrement en hiver, fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Le Domaine Régional des Seiglats est créé sur une surface totale de 282 hectares.

Un observatoire ornithologique est installé en 2007.

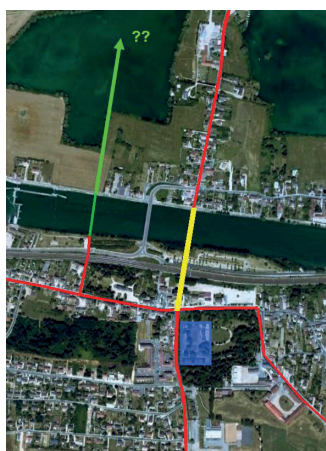


L'observatoire ornithologique

LE FRANCHISSEMENT DE L'YONNE

Cannes-Écluse s'est bâtie autour d'un franchissement de l'Yonne, permettant de relier deux voies romaines, devenues les D606 et D411⁽¹⁾, au sud et au nord de la commune.

Le franchissement s'est fait successivement par un gué, une barque, un bac, un pont suspendu, une barque, une passerelle, un pont provisoire et enfin, le pont de béton actuel.



Le gué

Les trouvailles archéologiques faites dans le cours de l'Yonne montrent que jamais l'Yonne n'est un obstacle pour les voyageurs et que de nombreux gués de quelques dizaines de centimètres de profondeur permettent de la franchir. A la Révolution, une quarantaine de gués sont en service entre Joigny et Montereau. A Cannes-Écluse, la « rue du gué » en garde le souvenir.

Mais il semble bien qu'il y ait une confusion : en effet, une carte de 1888 mentionne le passage du bac au droit de la « rue du gué ». Et on imagine mal que le bac circule avec une profondeur d'eau de 50 cm seulement.

Par ailleurs, il est logique d'imaginer que les routes suivies par nos ancêtres débouchent directement sur le gué. Si la « rue du gué » était vraiment la rue qui mène au gué, il devrait y avoir sur la rive droite une voie symétrique, ce qui n'est pas le cas.

La « rue du gué » est plus vraisemblablement la « rue du bac ».

D'autre part, la « rue de Bray » et la « rue chaude » sont alignées, quasi rectilignes et à angle droit avec la D411 et la D606.

Tout laisse à penser que ces deux axes, qui minimisent la distance à parcourir, forment avec le gué la liaison directe entre les deux voies principales, comme le suggère aussi le fait que le prieuré Saint-Pierre attenant à l'église détient le droit exclusif de faire pas-

(1) Les anciennes RN6 et RN51.

(2) L'agrandissement d'une église se fait en général en allongeant la nef, le chœur demeurant à l'emplacement du sanctuaire initial, lui-même souvent bâti à l'emplacement d'un sanctuaire gallo-romain préexistant.

ser la population de Cannes aux Bordes (acte notarié du 26 juillet 1654). Le gué se trouve donc très vraisemblablement au droit des deux rues.

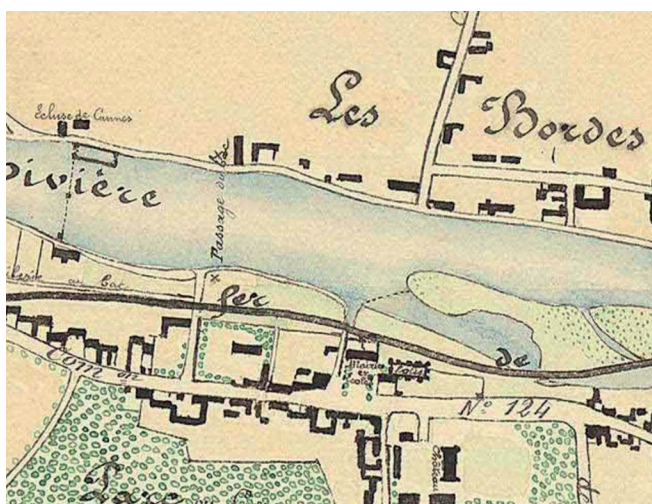
A contrario de cette hypothèse, la liaison directe de la « rue de Bray » à la « rue chaude » passe juste par le milieu de l'église.

Mais s'il est logique d'imaginer un lieu de culte au croisement de la voie Nord-Sud et de la voie Est-Ouest, il ne doit s'agir pour nos ancêtres que d'un petit sanctuaire, à la croisée des chemins. Plus tard, l'église s'agrandissant vers l'ouest ⁽²⁾, la descente vers la rivière a dû se détourner petit à petit vers l'ouest, jusqu'à la « rue du vieux cimetière » actuelle.

L'emplacement du château féodal qui évolue ensuite jusqu'à devenir le château actuel occupé par l'ENSP, est logiquement choisi pour contrôler le trafic au croisement des deux axes routiers.

Enfin, simultanément, des passeurs proposent leurs barques aux cannois qui ne souhaitent pas se mouiller.

Ainsi en 1810, un bateau affrété par l'État est géré par un passeur professionnel. Ce bateau mesure 6,10 m de long par 1,32 m de large. De faible tirant d'eau, il n'a que 42 cm de hauteur totale. Les passagers paient à la traversée ou ont un abonnement annuel.



Carte de 1888

Le bac

En 1860, les travaux de construction du barrage et de l'écluse commencent. Le niveau de l'eau monte et le gué n'est plus praticable à pied. La Commune demande la prise en charge par l'Etat d'un bac gratuit en remplacement du «gué excellent» qui va être submergé.

En 1862, en attendant la réponse de l'Etat, une barque assure le passage des piétons. Les chariots passent encore à gué, mais pas en période de hautes eaux (4 à 5 mois par an).

En 1867, la Commune, constatant que sa demande à l'Etat a finalement échoué, décide d'acquérir un bac. Pour minimiser la dépense, elle en achète un d'occasion à un artisan de Villeneuve-sur-Yonne qui le remet en état et donne une garantie de 12 ans, la commune prenant à sa charge l'entretien ordinaire. Le prix d'achat est de 1 500 francs pour le bac et 100 francs pour l'ancre et la chaîne. Une souscription publique ayant fourni 1 100 francs et la commune ayant inscrit 200 francs à son budget pour 1868, la commune demande au département de Seine-et-Marne de prendre en charge les 300 francs manquants.

Le point d'embarquement sur le bac se situe au droit de la «rue du gué» actuelle, comme indiqué sur la carte de 1888.

En 1876, le maire se plaint du fait que l'état perçoit les droits de passage, mais n'assure pas l'entretien du bac⁽³⁾. La commune demande aussi une indemnité pour les dégâts subis par le bac le temps où il a été coulé à la demande de l'Etat pendant la guerre de 1870.

En 1883, la commune, propriétaire du bac et qui en assure l'entretien⁽⁴⁾, rémunère 1 240 francs par an le passeur, qui acquitte les impôts. Le passage est gratuit pour les Cannois du lever du soleil à son coucher, ainsi que pour les ouvriers se rendant ou revenant de leur travail. Les passages de nuit sont également gratuits en cas d'incendie, d'inondation ou de cas grave. Par contre, le passeur encaisse les droits payés par les étrangers à la commune.

(3) La raison de cet état de fait n'est pas connue. On peut imaginer que le département de Seine-et-Marne a apporté sous la forme d'un prêt les 300 francs manquants pour l'achat, se réservant la perception des droits de passage en guise de remboursement du prêt.

(4) Le remboursement du prêt du département doit être terminé. La commune a retrouvé sa liberté d'action.

(5) Récit de la Fête d'inauguration du pont le 23 septembre 1894, par le maire,

Alexandre Jozon :

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt trois Septembre, a été célébrée la fête d'inauguration du pont de Cannes-Écluse.

A neuf heures et demie du matin eut lieu la bénédiction par M. Colas, Doyen de Montereau, suivie d'un sermon par M. Bridou, archiprêtre de Montereau, ancien curé de Cannes.

A deux heures et demie du soir, le Conseil Municipal sur la convocation de M. Jozon, Maire, s'est réuni à la mairie pour y recevoir officiellement MM. Ouvré, député, Fouey, sous-préfet, le marquis de Paris, conseiller général, Gallot, conseiller d'arrondissement et Homolle, Ingénieur ordinaire, auteur du projet

A trois heures le cortège s'est rendu sur le pont pour l'inauguration officielle. Des discours furent prononcés par M. le Sous Préfet, par M. Jozon, maire qui a fait l'historique du pont, par M. Ouvré et M. le marquis de Paris. Au cortège s'étaient joint MM. Péchat, Ingénieur de la maison Teste de Lyon, entrepreneur du travail, Contant, conducteur des Ponts et Chaussées à Montereau, Patrolin, commis de l'Ingénieur chargé de la surveillance des travaux et Chaudemanche, monteur de toute la métallurgie. Plus de mille personnes accompagnaient.

(6) De l'ordre de 600 000 euros de 2011.

(7) A terme, sa faible largeur aurait certainement conduit à une refonte totale.

(8) Les autorités se souviennent certainement qu'en 1850, une troupe traversant en ordre serré un pont suspendu sur la Maine à Angers, provoqua la rupture du pont par résonance et la mort de 226 soldats.

Le pont suspendu

En 1878, l'augmentation du trafic fluvial complique le service du bac et incite le maire Alexandre Jozon à entamer des démarches pour la construction d'un pont.

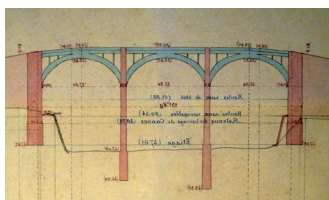
Les discussions durent 15 ans. Les services de la navigation refusant tout ouvrage dans le lit de la rivière pour laisser le passage libre pour les trains de rondins de bois allant du Morvan à Paris, le maire propose un pont suspendu. Le projet est finalement approuvé le 26 mai 1893.

La construction dure un an et le pont est enfin inauguré le 23 septembre 1894⁽⁵⁾.

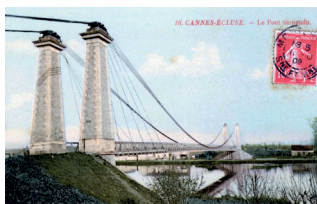
Le coût de l'ouvrage s'élève à 148 000 francs de l'époque⁽⁶⁾, dont 90 000 francs à la charge de la commune et 58 000 francs à la charge du département

Le pont comporte une seule travée de 116 m. Les pylônes de maçonnerie portant les câbles culminent à 11,58 m au-dessus du tablier. Le pont ne comporte qu'une seule voie de circulation. Entre les pylônes, la largeur libre est de 3,30 m, le tablier est large de 3,70 m et la chaussée n'a que 2,30 m de largeur⁽⁷⁾.

Une pancarte rappelle les restrictions de circulation « Défense de trotter et de passer plusieurs voitures à la fois »⁽⁸⁾.



Projet refusé



Projet réalisé

Le pont suspendu est détruit le 15 juin 1940 par le 25ème GRCA⁽⁹⁾ qui, avec un seul canon, un camion et quelques motos, est parmi les dernières troupes françaises essayant encore⁽¹⁰⁾ de freiner les troupes allemandes, faute de pouvoir les contenir sur la rive nord de l'Yonne. En fait, seul le tablier est détruit. Les culées et les pylônes subsistent.

Du pont suspendu, il ne reste aujourd'hui que le massif d'ancrage des câbles porteurs sur la rive droite.



Les restes du pont suspendu en 1941



Massif d'ancrage des câbles porteurs du pont suspendu

La barque de la guerre

Pendant deux ans, de 1940 à 1942, les cannois doivent se contenter d'une barque se déhalant sur une chaîne pour traverser la rivière.

De ce dispositif sommaire il ne subsiste qu'un modeste massif d'ancrage sous les tilleuls quelques mètres en aval de la culée sud du pont actuel.



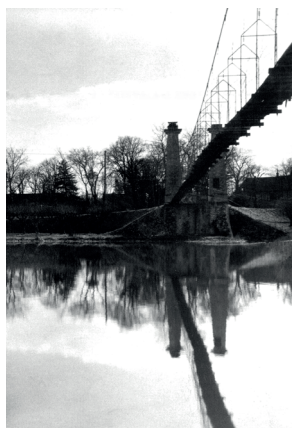
(9) Les GRCA (Groupes de Reconnaissance de corps d'armée) étaient formés par des escadrons que la cavalerie avait détachés, à la mobilisation, auprès des divisions d'infanterie, pour leur servir d'éclaireurs. Les missions des GRCA étaient la recherche du renseignement, la prise de contact avec l'ennemi, la sûreté, le renforcement. Un GRCA comptait environ 900 hommes.

(10) On est à une semaine de l'armistice signé le 22 juin 1940 entre le 3^e Reich allemand et le gouvernement du maréchal Pétain.

La passerelle

Installée en août 1942 par les Etablissements Besson de Montereau, elle reste en service jusqu'à l'été 1946. Elle est suspendue par des arceaux à un câble tendu entre les pylônes amont du pont suspendu. Large d'un mètre environ, elle est réservée aux seuls piétons. Elle ne dispose que d'un filet pour assurer leur sécurité. Sa capacité et sa stabilité très aléatoire sont telles que quand un habitant des Bordes décède, le cercueil doit traverser en barque pour gagner l'église et le cimetière.

De la passerelle, il ne reste que quelques rares photos.



Le pont provisoire

Au sortir de la guerre, le pont suspendu aurait vraisemblablement pu être réparé⁽¹¹⁾, mais l'urgence, le manque de moyens et sa faible largeur conduisent à son abandon définitif. Un pont provisoire est construit à l'été 1946.



Les restes du pont suspendu en 1941



Construction du pont provisoire

Il s'appuie sur les culées du pont suspendu, dont les pylônes de maçonnerie sont détruits, et sur six structures de bois fichées dans le lit de la rivière.

Il est composé d'une partie en treillis métallique de 28 m de long au nord et d'une structure entièrement en bois pour le reste. Compte tenu du chemin de halage, il ne reste qu'une quinzaine de mètres pour le passage des péniches le long de la rive droite. Le tablier du pont ne mesure que six mètres de large, trottoirs inclus. La circulation ne peut se faire que dans un seul sens, mais aucun dispositif ne vient régler l'alternance.

La tenue mécanique est telle que seuls les véhicules légers peuvent l'utiliser. Vibrant bruyamment à chaque passage d'un véhicule, les planches du tablier doivent être régulièrement refixées et changées. Pour empêcher le passage des véhicules hors gabarit, des portiques sont installés sur les rampes d'accès.

(11) La structure en maçonnerie semblant intacte, il aurait probablement suffi de reconstruire le tablier.



De nombreux accidents interrompent la circulation :

- En février 1963, les glaçons de plusieurs m² et d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur charriés par l'Yonne en débâcle ébranlent la structure,
- Des péniches en difficulté (février 1966) ou mésestimant leur tirant d'air (décembre 1967) percutent le pont, entraînant le déplacement du tablier de plusieurs décimètres.

À chaque fois, les travaux de remise en état durent plusieurs mois, isolant le hameau des Bordes.

Le pont de bois est détruit en 1972 dès la mise en service du pont actuel.



Réparation après une collision
avec une péniche



Destruction en 1972

Le pont actuel

Dès 1940, le principe de la construction d'un pont en dur est acquis, mais le pont de Cannes-Écluse est en dernière position sur la liste des ouvrages à reconstruire en Seine-et-Marne.

Le provisoire dure. Enfin, après de nombreuses interventions des maires successifs, les travaux commencent fin mars 1970. Ils durent 15 mois. Le tablier est posé en novembre 1970 et l'ouvrage est livré à la circulation le 5 juin 1971. Il est inauguré le 2 décembre 1971 par le préfet de Seine-et-Marne, Charles Rickard, le député, Alain Peyrefitte, le conseiller général, Henri Ballot, le maire Pierre Paccou.

Son coût (abords inclus) s'élève à 3 850 000 francs de 1971 (4 200 000 euros de 2022), dont 52 % à la charge de l'état et 48 % à la charge du département.

Situé à 13,50 mètres (d'axe en axe) en amont du pont provisoire en bois, il a une longueur totale de 103,75 m et deux piles intermédiaires. L'arche centrale est longue de 34 m. Prévu pour le passage de 500 véhicules par jour, il comporte une chaussée large de 7 m à deux voies de circulation et deux trottoirs de 1,50 m.

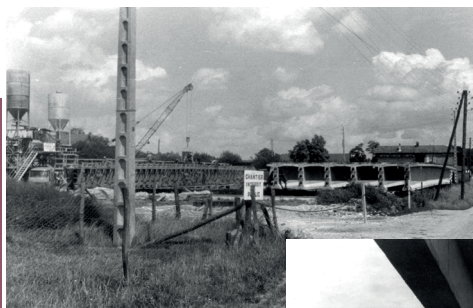
Les piles sont en béton armé et les poutres en béton précontraint. Sa construction nécessite 180 tonnes d'acier laminé, 2 700 m³ de béton, 5 000 m² de coffrage, 100 tonnes de fer à béton et 25 tonnes d'aciers spéciaux pour la précontrainte.



Ferrailage d'une pile



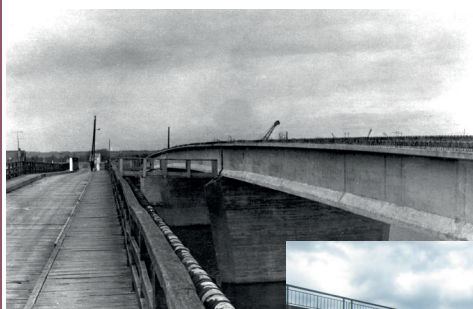
Pile sud terminée



Préfabrication des
poutres porteuses



Mise en place des poutres



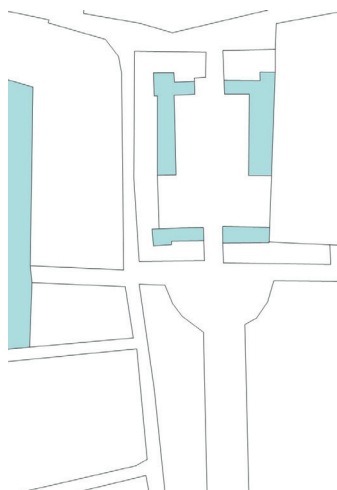
Cohabitation entre
les deux ponts



Le pont en 2011

LE CHÂTEAU

Les origines



La construction d'un premier château sur l'emplacement actuel au centre du village, au croisement des voies Est-Ouest et Nord-Sud, semble remonter aux années 1100.

Il aurait été construit en partie avec des matériaux provenant de la démolition d'un château plus ancien situé dans la « forêt de Cannes », aux confins de La Brosse-Montceaux.

La consistance et l'architecture de ce premier château ne sont pas connues. L'observation sur site laisse à penser que le bâtiment

seigneurial, qui devait occuper l'emplacement du château actuel, et ses annexes formaient un rectangle entouré d'un fossé.

Une légende

La légende locale raconte qu'il était relié par souterrains aux châteaux d'Esmans (la ferme fortifiée) et de la Brosse-Montceaux.

Ne s'agit-il que d'une légende comme on en rencontre souvent⁽¹⁾ ? Pas facile de se faire une idée d'autant que de tels souterrains avaient avant tout un usage défensif.

Deux indices laissent à penser que la légende pourrait avoir un fondement de véracité : il existe sur le site actuel une cave ayant vaguement la forme d'un souterrain se terminant sur un éboulis après quelques mètres. Et puis, quand, pendant la seconde guerre mondiale, l'âne Pompon de la ferme du château mourut, les ouvriers agricoles, au lieu de l'ensevelir, le jetèrent dans une cavité en face du chenil de la police actuel. Vu la nature des sols à Cannes-Écluse, cette cavité n'était certainement pas naturelle. N'était-ce pas un tronçon de souterrain ?

A contrario, nombreux sont les enfants d'Esmans ayant exploré la ferme fortifiée sans jamais y découvrir de départ de souterrain.

(1) Les récits racontant des histoires de souterrains et de grottes secrètes renfermant des trésors cachés sont nombreux partout dans le monde. Très peu sont autre chose que des légendes.

Les châtelains

(2) L'île aux Javiaux était une île de la Seine légèrement en amont de l'île Saint-Louis entre les actuels boulevard Morland et quai Henri IV. Elle recevait les trains de bois flotté venant du Morvan. En 1847, l'île fut rattachée à la rive.

(3) Voir le chapitre consacré à cet épisode.

(4) Les archives le désignent comme propriétaire à Paris. Il est ensuite maire de la commune de 1814 à 1816.

(5) Né à Rosnay (maintenant Rosnay-l'Hôpital), dans l'Aube, fait comte par Charles X, il se fait appeler Dulong de Rosnay. Ses enfants continuent cette pratique, même si aucun acte officiel ne la confirme.

L'histoire a retenu les noms de 24 châtelains entre 1297 et 1793.

Les plus illustres furent :

1441 à 1638 : la famille de Louviers, dont Nicolas de Louviers, prévôt des marchands (chef de la municipalité) de Paris. Il était le propriétaire de l'île aux Javiaux à Paris⁽²⁾.

1695 à 1726 : Louis Gon de Bergonne, maître ordinaire en la Chambre des Comptes.

1726 à 1730 : Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, avocat de Louis XVI, guillotiné le 22 avril 1794.

1730 à 1780 : Louis, comte de Réaulx, marquis de Coclois, Grisy et Hautchamps. Il fut impliqué dans l'épisode de la reconstruction du clocher de l'église⁽³⁾ au début du 18^{ème} siècle.

1784 à 1793 : Louis Marie Florent de Lomont d'Haraucourt, duc du Châtelet, officier et diplomate, guillotiné le 13 décembre 1793. Ces châtelains ne résident que très rarement à Cannes, car ils possèdent de nombreuses autres propriétés. Ils se contentent de toucher les revenus des terres et du gué sur l'Yonne.

En 1805, Antoine Germain⁽⁴⁾ acquiert le château, vendu comme bien national.

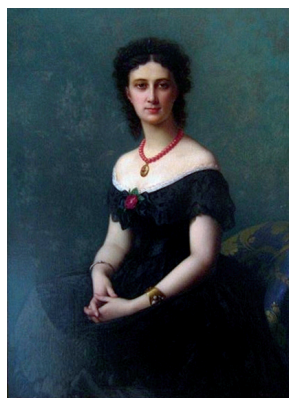
Le château actuel

Le château est ensuite la propriété de plusieurs familles nobles : les d'Hanmer-Claybrooke, puis les Deville.

En 1838, il entre dans la famille Dulong de Rosnay par le mariage d'Hermant, fils de Louis Dulong⁽⁵⁾, général de Napoléon I^{er} et de Louis XVIII, avec Marie Deville.

Hermant le restaure totalement et lui donne son architecture actuelle.

Par mariages, il devient ensuite propriété des familles de Fitz-James⁽⁶⁾ et de Miramon⁽⁷⁾.



Madeleine Dulong de Rosnay
comtesse de Fitz-James
(1845 – 1913)

Plusieurs membres de ces familles illustres sont enterrés au cimetière de Cannes-Écluse, dont Madeleine Dulong de Rosnay, née le 25 juin 1845 à Cannes-Écluse, décédée le 1er novembre 1913 à Cannes-Écluse, épouse de Jacques Charles Edouard de Fitz-James, décédé le 30 novembre 1913 à Cannes-Écluse. Son fils, Edouard Jacques Joseph, est maire de Cannes-Écluse entre 1912 et 1914.

Le preventorium

A la fin des années 1920, la famille de Miramon se sépare du château qui devient une « maison de repos »⁽⁸⁾ puis un préventorium⁽⁹⁾. Pendant la deuxième guerre mondiale, il abrite quelques familles juives fuyant Paris et transitant par Cannes-Écluse. Des concerts et des spectacles sont organisés par « l'Amicale des convalescents du préventorium » au profit des prisonniers de guerre de la commune.

L'utilisation massive des antibiotiques dans la lutte contre la tuberculose ayant réduit à néant l'utilité des préventoriums, le dernier propriétaire privé, Eugène Lecomte⁽¹⁰⁾, s'en sépare en 1963.

L'École Nationale Supérieure de la Police

Le domaine est acheté par le ministère de l'intérieur qui, en 1964, y installe le Centre national d'éducation physique de la Police et le Centre national de formation des unités cynophiles.

En 1971, est créée l'École supérieure des inspecteurs de la police nationale (ESIPN). La première promotion d'élèves inspecteurs est accueillie le 16 septembre 1974.

Par décret du 11 juillet 1995 de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, l'ESIPN devient l'École nationale supérieure des officiers de police (ENSOP), intégrée dans l'École nationale supérieure de la Police (ENSP) le 1^{er} janvier 2013.

L'école reçoit par deux fois la visite du Président de la République : Valéry Giscard d'Estaing, le 25 janvier 1979, et François Mitterrand, le 14 juillet 1985⁽¹¹⁾.

(6) Le premier duc de Fitz-James était le fils naturel de James Stuart (1633 – 1701), roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II et roi d'Ecosse sous le nom de Jacques VII.

(7) La place entre le château et la voie ferrée porte le nom de Miramon.

(8) Une publicité de 1930 est libellée ainsi : « Maison de repos du château de Cannes-Écluse, près de Montereau (Seine-et-Marne) pour les deux sexes, y compris ménages de classe moyenne. Grand parc. Air très pur. Chambres personnelles. Alimentation soignée. Prix : 30 à 40 francs par jour ».

(9) Un préventorium était une institution pour des patients infectés par la tuberculose mais qui n'avaient pas encore la forme active de la maladie. Nombreux au début du 20^{ème} siècle, ils étaient conçus pour isoler ces patients aussi bien des individus non-infectés que des patients présentant des symptômes visibles.

(10) Maire de la commune de 1962 à 1971.

(11) Cette visite a donné lieu à un défilé officiel des forces de police devant le gouvernement, commenté pour la télévision par Léon Zitrone. A l'occasion, la D 606 (alors la RN 6) avait été fermée à la circulation et transformée en parking.

(12) Il disparaît dans les années 1990 lors de travaux de voirie.



La façade



L'arrière (en 1910)



Les logements du personnel



Mosaïque symbolisant les armes de la famille de Fitz-James

Les dépendances

Quand le château est vendu comme bien national, lui sont rattachés le bois de la Garenne, la ferme du château, la ferme du moulin et une longue esplanade (l'avenue) qui va du château à la route Paris – Sens, là où sont maintenant les bâtiments modernes de l'ENSP

Les comtes, de très loin les plus gros propriétaires terriens de la commune, disposent d'un accès direct au bois de la Garenne, par un passage sous la rue Chaude (au niveau de la glacière, à l'embranchement de la rue de la Garenne)⁽¹²⁾.

Initialement, les bâtiments de la ferme du château sont attenants au château lui-même, à peu près à l'emplacement du Centre national de formation des unités cynophiles de la police nationale (CNFUC). A la fin du 19^e siècle, la ferme est déplacée à son emplacement actuel après un incendie.

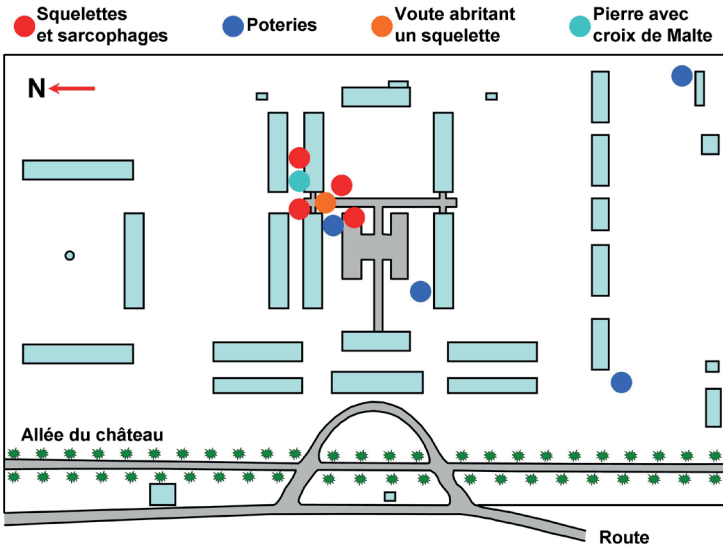
Si à l'époque des comtes l'esplanade est un espace libre de bâtiments et de cultures, laissant la vue libre depuis le château jusqu'à

la route, il n'en fut pas toujours ainsi.

En effet, en 1918, lors de l'installation sur l'avenue⁽¹³⁾ d'un hôpital militaire provisoire où sont soignés des militaires blessés au front⁽¹⁴⁾, on y découvre une nécropole gallo-romaine dont un sarcophage qui se révèle être une borne milliaire⁽¹⁵⁾ évidée.

Plus tard, en 1972, des poteries gallo-romaines sont exhumées pendant la construction de la résidence des élèves de l'ENSP.

La borne milliaire de 1918 et des poteries de 1972 sont visibles à la mairie.

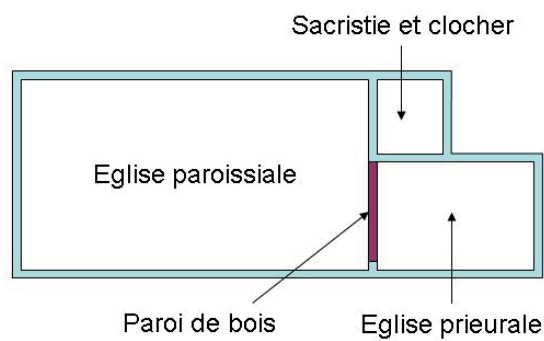


(13) À l'emplacement de l'ancien gymnase de l'ENSP, au débouché du chemin des graviers.

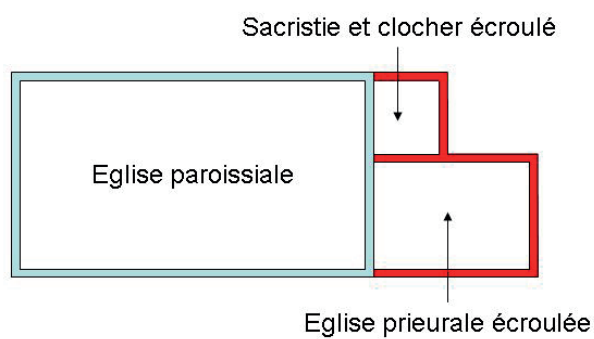
(14) Cinq soldats polonais qui, entre mars et août 1919, n'ont pas survécu à leurs blessures, sont enterrés au cimetière, à proximité du drapeau tricolore.

(15) Les romains balisaient leurs voies de grandes bornes tous les milles – un mille romain mesure 1 482 mètres.

Avant 1739



1739



L'ÉGLISE ET SON ARCHITECTURE

En soi, l'église ne présente pas d'intérêt architectural particulier. Mais les péripéties de son histoire ne manquent pas de sel.

Avant 1739

Les débuts sont inconnus et les premières informations remontent à 1739.

À cette époque, il y a deux églises : « *Les Églises Prieurales et Paroissiales De Cannes ne composoient qu'un seul vesseau et n'étoient séparées que par une Cloison de Bois. La Tour ou étoient les Cloches était placée au bout de la Chapelle Collateralle de la Paroisse et touchoit à l'église Prieurale* »⁽¹⁾.

L'église paroissiale est destinée aux fidèles du village, l'église prieurale est destinée aux moines du prieuré Saint-Pierre⁽²⁾. L'église prieurale était une extension vers l'est de l'église paroissiale. Les deux étaient séparées par un simple panneau de bois.

L'écroulement du clocher

Le 18 janvier 1739, le clocher d'une des églises de Cannes s'écroule : ce jour-là, « les vents ... ont renversés la Tour et tellement endomagés l'église Prieurale qu'il a été ordonné par un Arrest du Grand Conseil » (du monastère de Saint Germain des Champs, dont dépendait le Prieuré de Cannes), « qu'elle seroit démolie et qu'on batiroit unne Chapelle Parallele a celle de la Ste Vierge pour y célébrer doresnavant la Messe et y exercer les Charges dont étoit tenue cy devant l'ancienne Eglise, qu'il seroit Elevé un Pignon de Pierres pour fermer la Paroisse a la place de la cloison de Bois qui la separoit du Prieuré, et que la Tour seroit rebattie dans la mesme place ou elle étoit ».

Négociations autour du clocher

Mais en 1746, les habitants de Cannes, par l'intermédiaire du seigneur, Louis de Réaulx, font valoir que l'accès du clocher ne sera pas facile, que le nouveau clocher risque de provoquer les mêmes

(1) Les parties en italiques reproduisent un texte de l'époque, avec des tournures et des orthographes quelques fois bien éloignées de ce que nous avons appris à l'école.

(2) Le prieuré possédait une ferme dont les bâtiments se trouvaient entre l'église actuelle et la rue principale.

Un prieuré est un monastère subordonné à une abbaye plus importante ; il est placé sous l'autorité d'un prieur, lui-même dépendant d'un abbé plus important.

(3) Elle porte maintenant le nom de chapelle du Saint-Sacrement.

(4) Cet épisode fait l'objet du chapitre suivant.

dégâts que l'ancien en cas de nouvelle tempête, et que l'ancien emplacement n'est pas judicieux car on n'entend pas le son des cloches depuis le bas de Cannes.

En conséquence, «il seroit facile de remédier a ces Inconveniens en plaçant la ditte tour a la porte d'entrée de la ditte Eglise ou elle seroit Infiniment mieux tant pour la solidité que pour la Commodité. Les habitants offrent le terrain pour la placer a la condition que le changement ne derangera pas l'ancien usage des reparations qui doivent estre faittes en Commun par le prieur et les habitants.»

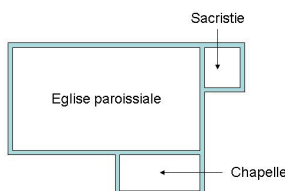
Une nouvelle chapelle prieurale

En 1749, la nouvelle chapelle prieurale (Saint-Pierre⁽³⁾) est construite à côté de l'église paroissiale (Saint-Georges).

Comme précédemment, la chapelle et l'église forment un seul bâtiment.

Une petite porte est ménagée au sud, du côté du prieuré pour permettre l'accès des moines. Elle sera la cause d'un épisode judiciaire⁽⁴⁾ de longue durée dans les années 1870.

1749



La communication entre l'ancien clocher et l'ancienne chapelle prieurale



La nouvelle chapelle prieurale

Un nouveau clocher

En 1754, le clocher est construit à son emplacement actuel pour la somme de 3 647,10 livres dont 2 840 à la charge du prieur et des habitants. La différence est la valeur des pierres de l'ancienne tour (ou plutôt ce qu'il en reste, car en 15 ans, le tas avait bien diminué, ne serait-ce que pour construire la nouvelle chapelle prieurale).

On décide alors que afin qu'il soit notoire que la transposition de cette tour s'est faite du consentement de toutes les parties intéressées, il sera choisi une grande pierre tendre, laquelle sera posée à 6 pieds au-dessus du rez-de-chausée dans le milieu du pilier et face au couchant⁽⁵⁾, sur laquelle seront gravés ces mots :

« Ce clocher était anciennement posé entre le chœur et la nef et conséquemment pour moitié à la charge du sieur prieur et des habitants qui n'ont consenty à sa transposition qu'aux conditions que sa construction et entretien seront à l'avenir comme auparavant à la charge des uns et des autres ».

Cette clé de répartition des charges d'entretien du nouveau clocher fonctionne jusqu'à la fermeture du prieuré de Cannes, quelques années avant la Révolution.

(5) Elle s'y trouve encore, à droite de la porte sous le clocher, mais maintenant totalement illisible.



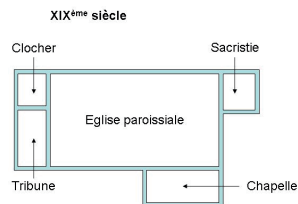
La façade actuelle



La pierre rappelant l'accord entre le prieur et les paroissiens (avec simulation du texte effacé)

(6) Cette date est visible à l'extérieur, en haut du clocher sur la face Nord. A cette occasion, la cloche est relevée d'autant et embellie. Elle est baptisée en grande pompe.

Des ajouts récents



Au 19^e siècle, une tribune est ajoutée et la nef s'en trouve allongée d'environ quatre mètres. En 1849⁽⁶⁾, le clocher est surélevé de six mètres.

L'église acquiert ses dimensions actuelles (en nombres ronds) :

- longueur : 31 mètres,
- largeur : 18 mètres,
- hauteur : 18 mètres,
- hauteur du clocher (au coq) : 36 mètres.

Au 20^e siècle, une cloison légère sépare la chapelle Saint-Pierre de la nef.



Remaniements des fenêtres côté sud

Par ailleurs, des modifications des fenêtres ont eu lieu au cours des siècles, sans qu'on puisse les dater. Mais on peut imaginer qu'elles sont contemporaines de la restauration intérieure du 19^e siècle.



Remaniements des fenêtres côté nord

Les façades nord et sud portent les traces de ces remaniements

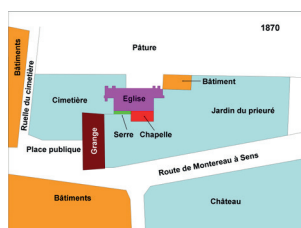
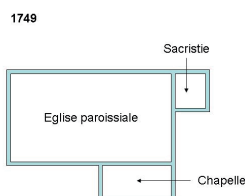
UNE LONGUE AFFAIRE DE CLÉ

L'origine de l'affaire

En 1749, une nouvelle chapelle prieurale est construite le long de la façade sud de l'église, en remplacement de la chapelle qui avait été détruite par l'écroulement du clocher de 1739.

Ouverte sur le chœur par deux arcades, elle a une petite porte donnant dans les jardins du prieuré, permettant aux moines de gagner l'église directement⁽¹⁾.

Le coup de force ecclésiastique



Le 16 juillet 1870, le curé de la paroisse, l'abbé Blanquet, agissant de sa propre initiative (mais avec l'accord de son évêque), sans avoir préalablement consulté ni le conseil municipal⁽²⁾, ni le conseil de fabrique⁽³⁾, barricade la porte, privant le comte Hermand Du-long de Rosnay (propriétaire du château) et sa famille de l'accès privé à l'église dont ils jouissaient jusque là.

Le feuilleton judiciaire

Toute conciliation s'avérant inutile, le comte en appelle à la justice. Le 29 octobre 1871, après près de trois mois de procédure l'affaire est jugée par le juge de paix de Montereau : l'abbé doit laisser l'usage de la porte au comte.

Le 4 février 1872, le conseil municipal met de l'huile sur le feu

(1) La porte donne maintenant sur le monument aux morts.

(2) L'église paroissiale est propriété de la commune.

(3) Au 19^e siècle, la fabrique désigne un ensemble de décideurs (clercs et laïcs) nommés pour assurer l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis à l'entretien des édifices religieux et du mobilier d'une paroisse.

(4) Le comte est conseiller municipal et il emploie une vingtaine d'habitants de la commune.



en octroyant gratuitement une concession au cimetière à la famille Dulong de Rosnay⁽⁴⁾ alors que les autres cannois doivent payer pour acquérir leur place au cimetière, le conseil municipal attise le sentiment que certains bénéficient de privilèges. Mais l'abbé est persévérant. Il porte l'affaire en appel devant le tribunal de Fontainebleau qui, le 6 mars 1872, déboute le comte de sa demande de recouvrer l'usage de la porte.

Le comte, tout aussi têtu, porte l'affaire en cassation. La chambre de cassation qui doit avoir d'autres dossiers plus importants que celui de la clé de la chapelle Saint-Pierre de l'église de Cannes-Écluse, traîne à rendre son arrêt qui arrive enfin le 22 juillet 1874 : le comte est à définitivement débouté au motif que la chapelle n'est pas séparée de l'église par un mur et en fait donc partie.

Les vraies raisons du conflit

Le dossier du comte conservé aux archives départementales à Melun et le dossier du curé conservé aux archives diocésaines à Meaux permettent d'y voir clair.

Les moines quittent les lieux un peu avant la révolution. Le 13 avril 1791, les biens du prieuré sont vendus comme « biens nationaux » à un certain Léon Pinguet. La chapelle n'est pas incluse dans les biens acquis car elle est considérée par les révolutionnaires comme faisant partie intégrante de l'église paroissiale.

Les biens du prieuré changent plusieurs fois de propriétaire au gré des ventes et des successions. En 1803, à la demande de l'acheteur Etienne Cyr Macquet, un notaire peu rigoureux accepte d'écrire dans l'acte de vente que la chapelle et le terrain sur laquelle elle est

construite font partie des biens vendus. Cette clause à la validité très douteuse est la cause du conflit de 1870. Le vendeur, Louis Honoré Rebuffat, prudent et sachant bien que la chapelle n'est pas dans le titre de propriété de son épouse dont il a procuration, fait noter dans l'acte de vente qu'il consent à l'ajout de la chapelle « à condition qu'il ne [] garantira rien ; qu'il restera indemne de toute répétition [exempté de toute réclamation] en cas de trouble de possession et que moyennant cette condition l'acquéreur fera ce qu'il voudra de cette clause surajoutée à son titre ».

Les biens du prieuré sont ensuite agglomérés aux biens du château et la chapelle entre de facto dans la propriété des châtelains qui l'utilisent régulièrement pour assister aux offices. Ils sont les seuls à en détenir la clé.

Quand, dans les années 1850, l'abbé Blanquet lance les travaux de restauration de l'église, il a un grand projet : la construction d'une travée à droite de la nef, symétrique de la travée de gauche, la chapelle de la Vierge, et l'extension de l'église derrière l'autel pour créer une petite abside⁽⁵⁾. Il a l'appui de son évêque.

Mais pour cela, il faut détruire la chapelle Saint-Pierre et acquérir du terrain au sud et à l'est de l'église. Le comte est approché par le curé et l'évêque. Trouvant insupportable d'abandonner son droit d'accès privé dans l'église et l'usage quasi exclusif de la chapelle Saint-Pierre, il refuse le projet d'extension de l'église. En contrepartie, il finance en partie la restauration⁽⁶⁾ de l'église.

L'abbé, qui a recours aux services de Paul Quesvers, l'historien monterelais bien connu, a connaissance de la clause notariale douteuse de 1803. C'est sûr de son bon droit et probablement pour se venger du comte qui a anéanti ses ambitions que, le 16 juillet 1870, il engage les hostilités. L'affaire va jusqu'à la Cour de Cassation. La justice lui donne finalement raison en 1874, mais c'est une victoire à la Pyrrhus car le comte refuse toujours de vendre le terrain nécessaire à l'agrandissement de l'église.

Un accord amiable posthume

L'abbé Blanquet décède le 28 août 1877. Il a 69 ans.

Des négociations commencent alors entre le conseil de fabrique et le comte, tous deux vraisemblablement désireux d'en finir. Le

(5) L'abside est la partie qui termine le chœur d'une église, soit par un hémicycle, soit par des pans coupés, soit par un mur plat (Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11^{ème} au 16^{ème} siècle, Viollet-le-Duc)

(6) Sous la forme d'un don à la commune de 1 000 francs (de l'ordre 17 000 euros de 2011) pour une nouvelle verrière au-dessus du maître-autel et d'un prêt de 1 700 francs (de l'ordre de 30 000 euros) à taux nul sur douze ans pour la réparation de la voûte.

(7) Pour en faire le symétrique de la chapelle de la Vierge, comme le rêvait l'abbé Blanquet.

(8) Le maire est Alexandre Jozon.

conflit se termine enfin le 8 octobre 1877 par un accord amiable entre les deux parties, qui stipule que « Mr le Comte Dulong et Mme la Comtesse auront, pour le temps de leur vie, la faculté d'entrer dans la chapelle par la porte donnant dans leur jardin, à charge pour eux de payer chaque année une indemnité de deux cents francs au trésorier de la Fabrique de Cannes ». L'affaire aura duré plus de sept ans !

Un ultime épisode

En 1901, il se produit un ultime épisode.

Dans son testament, la comtesse Marie Deville, la veuve du comte Hermand Dulong de Rosnay, décédée le 25 avril, lègue 20 000 francs pour terminer le bas-côté droit de l'église⁽⁷⁾, précisant : « je laisse [] vingt mille francs pour terminer le côté droit de l'église sur le prieuré en réservant une porte d'entrée spéciale pour le château. »

Le 9 février 1902, le conseil municipal⁽⁸⁾ « accepte avec empressement et gratitude ce legs mais pour ne pas retarder la délivrance, prie les héritiers de la testatrice de vouloir bien renoncer à l'entrée spéciale qui grèverait à perpétuité l'église d'une servitude au profit du château quels qu'en seraient les propriétaires. »

Le 10 juin, la comtesse de Fitz-James, la fille de la comtesse Marie Deville et du comte Hermand Dulong de Rosnay, « refuse de renoncer à cette entrée et demande l'exécution complète du legs ». Le conseil municipal clôt le débat ainsi : « le Conseil, considérant qu'il n'a pas le droit d'accorder une entrée qui grèverait l'église à perpétuité d'une servitude, déclare ne pouvoir accepter le legs de Madame la Comtesse Dulong de Rosnay, à cause des conditions imposées ».

Cette fois l'affaire de la porte et de la clé est terminée, définitivement. Elle aura duré 32 ans.

Et le côté droit de l'église ne sera jamais agrandi.

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Une architecture du 19^e siècle

L'architecture de l'église, telle qu'on peut la voir aujourd'hui, date des années 1850 – 1870, époque à laquelle une restauration importante de l'église fut réalisée sous l'impulsion de l'abbé Blanquet. Mais ce dernier, décédé en 1877, n'en voit pas la fin car la mise en service du chauffage de l'époque n'a lieu qu'en 1888, ainsi qu'en témoigne une inscription dans la chaufferie située dans une cave sous le parvis devant l'église.

Les travaux réalisés ne sont décrits par aucun document parvenu jusqu'à nous, mais peuvent être retrouvés par l'observation :

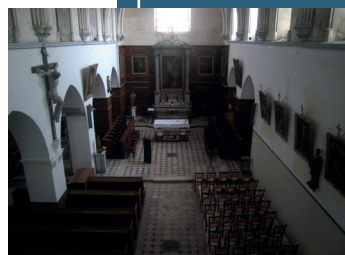
- Allongement de la nef, avançant la porte principale au niveau du clocher et création d'une tribune dans la partie ajoutée,
- Abandon de la voûte simple en lattis de bois en demi-cylindre, par une voûte à nervures, quelque trois mètres au-dessous de la précédente,
- Installation de boiseries de style baroque, d'un maître-autel et d'un tableau dans le chœur.

La structure

L'église comporte une nef et deux chapelles latérales.

La chapelle de la Vierge, à gauche, n'est séparée de la nef que par une rangée de quatre piliers carrés.

La chapelle de droite est plus petite puisque la séparation d'avec la nef ne comporte qu'un seul pilier. Elle est élevée en 1749 en remplacement de l'église prieurale détruite en 1739 quand le clocher s'est écroulé. Jusqu'à la disparition du prieuré un peu avant la révolution, elle remplit la fonction de chapelle prieurale et, à ce titre, elle comporte une petite sacristie. Au 19^e siècle sa restauration est financée par la famille Dulong de Rosnay. A la fin du 20^e siècle elle est séparée de la nef par une cloison légère. Anciennement



Vue générale



Entre les deux voûtes

(1) Daniel d'Auger de Subercase, 1687 – 1732, propriétaire de la « maison neuve », l'actuelle mairie, et plusieurs prieurs du prieuré Saint-Pierre ont été enterrés dans l'église.

(2) Inspirée de la Descente de croix, 1612 – 1614, cathédrale d'Anvers, de Pierre Paul Rubens (1577 – 1640).

dédiée à Saint-Pierre, elle porte maintenant le nom de chapelle du Sacré-Cœur.

La marche d'entrée du chœur du vaisseau principal et du chœur de la chapelle de la Vierge, porte des traces au sol indiquant qu'une petite barrière a pendant un temps fait séparation. Des traces d'inscriptions maintenant illisibles sont visibles au sol à l'emplacement de la barrière.

Le mobilier

Le maître-autel, de style baroque, est surmonté d'une peinture inspirée par Rubens et flanquée de deux colonnes. La pierre d'autel est une pierre tombale, certainement récupérée sur place⁽¹⁾. Mais les inscriptions sont trop abîmées pour permettre toute identification.

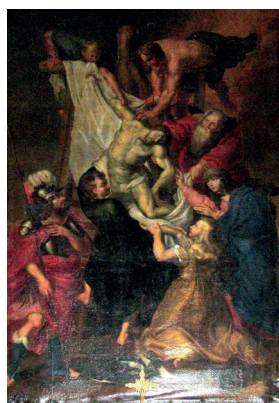
Dans le chœur des stalles de bois matérialisent des séparations physiques avec les chapelles latérales.

Dans le côté gauche de la nef, des bancs accueillent les fidèles. Les bancs symétriques à droite ont disparu dans les années 1960. Comme la chaire qui menaçait de s'écrouler, ils étaient en trop mauvais état pour être réparés. La chaire a été supprimée et les bancs ont été remplacés par un plancher et des chaises.

Les chapelles latérales abritent des autels plus petits, également de style baroque.



Chapelle de la Vierge



Peinture du maître autel⁽²⁾

Les plaques, statues et vitraux

Quelques ex-voto sont autant de remerciements des fidèles au Christ et à Saint-Antoine.

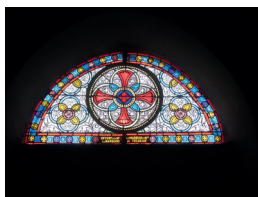
Au fond de l'église trois plaques méritent un arrêt. La plus ancienne datée de 1852 rappelle le souvenir de l'abbé de Pons Rennepont⁽³⁾. Une autre plaque rappelle le souvenir de l'abbé Blanquet déjà évoqué. Une plaque plus modeste rappelle le curé Edmond Regnard, qui officia à Cannes-Écluse et à Esmans de 1954 à 1976.

A côté de la porte de la sacristie, un petit bas-relief en bois doré représente Saint-Georges, le patron de la paroisse, terrassant le dragon.

La statuaire est assez pauvre. A part la statue de Saint-Vincent dans la nef à droite, ce ne sont que des statues de grande série. Même si elle ne présente aucun intérêt artistique, la statue de Saint-Fiacre dans le fond de l'église mérite un commentaire : Saint-Fiacre est le patron des jardiniers, à ce titre ; il était honoré par les cannois. Jusque dans les années 1920, une procession était organisée le dernier dimanche d'août suivie de festivités profanes⁽⁴⁾ et jusque dans les années 1960, une fête foraine se tenait place Miramon à cette date.



Saint Georges



Verrière offerte par la famille de Tressan



Saint Fiacre



Plaques à la mémoire des abbés
Pons Rennepont et Blanquet

(3) Antoine Clériadus René de Pons Rennepont est le troisième fils d'une famille noble de Champagne. Il est né le 20 novembre 1756 à Roches-sur-Rognon (actuellement Roches-Bettaincourt en Haute-Marne), et mort en 1787 après avoir été prieur de Cannes puis vicaire général du diocèse de Nancy. Suivant la tradition dans les familles aristocratiques, son frère aîné avait hérité des terres et du titre de marquis et le second avait embrassé le métier des armes, étant chevalier de Malte et enseigne des vaisseaux du roi.

(4) En 1968, le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Art du Diocèse de Meaux décrit ainsi les festivités de 1920 : le lundi, on garnissait un brancard avec des fleurs dans un café - restaurant ; les fleurs dissimulaient une brioche. Puis les musiciens de la fête foraine précédaient le cortège qui partait du café jusqu'à l'église, garçons et filles bras dessus bras dessous. Suivait la messe, où l'on chantait un cantique en l'honneur de Saint Fiacre. A la sortie de la messe, une porteuse de brioche bénie en distribuait les morceaux. Puis un cortège partait dans le village distribuer d'autres brioches aux membres honoraires de la confrérie. Chaque brioche offerte était placée dans une assiette recouverte d'un linge, sous lequel le notable glissait une pièce. Les festivités se continuaient par un banquet, suivi d'un bal. Le soir, un champagne d'adieu regroupait les participants

(5) Curé de Cannes de 1748 à 1761.

(6) Les parties en italiques sont la transcription d'un texte d'époque avec la grammaire et l'orthographe en usage alors.

(7) Soit depuis 1754, date de la reconstruction du clocher à son emplacement actuel.

(8) Le marguillier était un laïc qui avait, dans la paroisse, la charge du registre des personnes qui recevaient les aumônes de l'Église. Il servait d'aide au sacristain.

Les vitraux sont de simples verrières colorées. La plus jolie, offerte par la famille de Tressan lors de la restauration de l'église au 19^e siècle, se trouve au-dessus de la porte principale.

Le dallage

En soi, le dallage de dalles blanches et noires n'a aucun intérêt, mais il pose question. En effet, alors que le bâtiment est bien rectiligne, les lignes du dallage ne le sont pas. A l'entrée du chœur, il présente un angle vers la gauche de quatre à cinq degrés et au niveau du maître-autel, il présente un angle inverse de la même valeur.

Ce désaxé résulte du fait que la marche marquant l'entrée du chœur n'est pas exactement perpendiculaire aux murs de l'édifice. Le paveur a dû maudire le maçon.



La cloche de 1757

La cloche en place en 1739 n'a pas survécu à l'écroulement du clocher. En effet, dans un article paru à la fin du 19^e siècle, Paul Quesvers, l'historien de Montereau, évoque le baptême d'une nouvelle cloche en 1757. Il raconte :

« les relations entre l'abbé Henrielli⁽⁵⁾ et son seigneur, le comte Louis de Réaulx, paraissent n'avoir pas toujours été très amicales ainsi que le laisse pressentir un petit incident raconté tout au long, par le curé, sur ses registres paroissiaux⁽⁶⁾ : le marquis François-Louis de Réaulx, fils du comte seigneur de Cannes, « avoit accepté d'être parrain » d'une cloche nouvelle, mais le baptême traînait trop au gré des paroissiens et du pasteur.

En effet, la cloche était dans l'église depuis trois ans⁽⁷⁾, « ce qui étoit cause que la plus grande partie des paroissiens n'assistoient pas aux offices ». Le curé finit par perdre patience et, le mardi 12 avril 1757, il se transporta au château de Cannes, accompagné d'Edmé Meunier, marguillier⁽⁸⁾ en exercice, « pour supplier M. le comte des Réaulx, seigneur de la paroisse, d'assister en qualité de parrain,

aux lieu et place de M. le marquis des Réaulx, son fils alors absent, qui avait accepté d'être parrain de ladite cloche, avec madame la marquise de Champigny, et dont les noms sont inscrits sur ladite cloche, lequel a répondu que ny lui ny son fils n'assisteroient pas à ladite cérémonie en cette qualité... réponse que nous n'avions pas sujet d'attendre. »

Le curé Henrielli ne se tint pas pour battu, et, pour prouver à son seigneur qu'il pouvait parfaitement se passer de lui et de son fils, il choisit « Edmé Meunier, fils d'Edmé Meunier, vigneron, et Marie-Jeanne Decornoy, fille de Félix Decornoy, laboureur, pour assister à la cérémonie en qualité de parrain et de marraine. »

La cloche fut baptisée en grande pompe le dimanche 17 avril. Et, si, sur l'acte de baptême, on ne peut lire les titres et qualités de haut et puissant seigneur messire Louis, comte de Réaulx, chevalier, seigneur de Cannes, Alis, Cochois, Grisy, Haut-Champs, Avant et autres lieux, on voit à leur place figurer les modestes signatures d'Edmé Meunier et d'Eracle Drège, marguilliers en charge. »

La cloche actuelle

D'un diamètre extérieur de 107 centimètres, elle porte la date de 1849.

Mais ça n'est pas la date de sa fonte car l'indication en latin⁽⁹⁾ indique une réparation et un embellissement par les établissements Barrard à la Chapelle-Monthodon (Aisne). Il s'agit en fait de la date de sa mise en place à sa position actuelle après la surélévation du clocher.

Le texte précise qu'elle est dédiée à la Vierge Marie et à Saint-Georges, le patron de la paroisse.

Elle est baptisée en 1849, en présence du maire Louis Alexandre Jozon, de son adjoint Célestin Barbara et du curé, l'abbé Pierre Pascal Emmanuel Blanquet. Sa marraine et son parrain sont la comtesse Marie Deville, épouse d'Hermand Gabriel Etienne, comte Dulong de Rosnay, et Amable Charles, comte de Fautras. Son nom est Amable Marie-Charlotte.

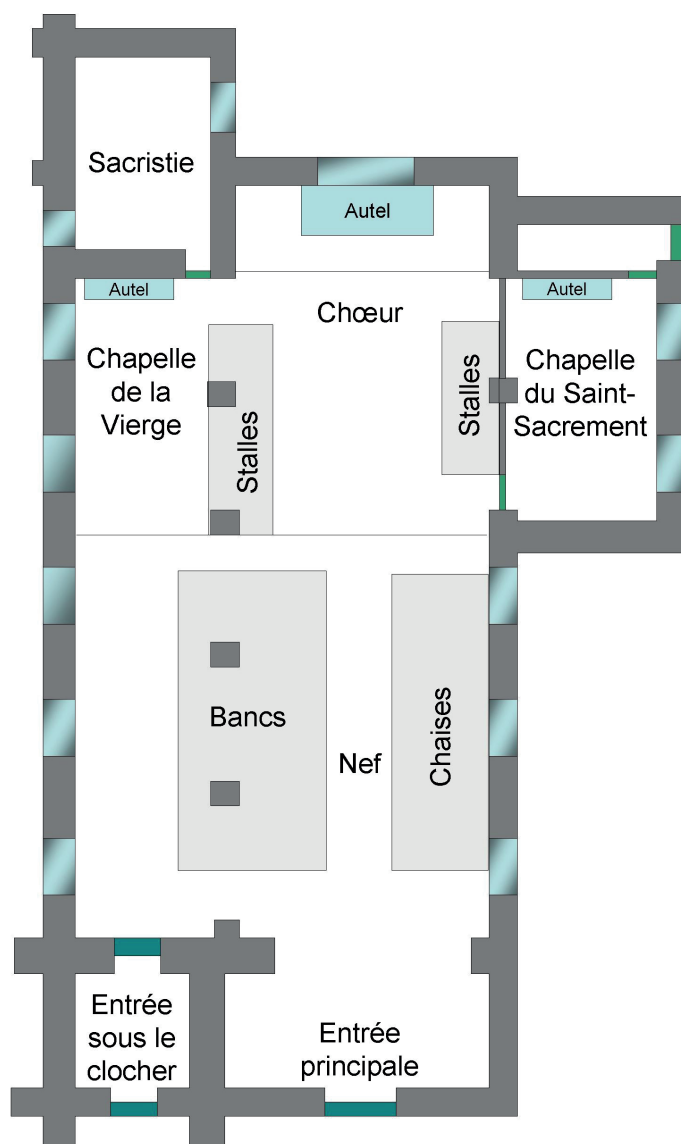
Elle est actionnée par une corde dont l'extrémité est enfermée dans un petit placard fermé à clef pour éviter les plaisanteries, l'église restant alors ouverte à tous dans la journée. Dès 1886, la commune doit affecter un budget spécial à sa réparation⁽¹⁰⁾.

Dans les années 1960, elle est électrifiée.

(9) Sur une face : DOM, Virgini dei parae et sancto Georgio patrono anno MDCCCXLIX, Petro Paschali Emmanuel Blanquet rectore, Ludovico Alexandro Jozon pagi prefecto celestino barbara, adjuncto reparata et aucta fui

Sur l'autre face : Barrard à la Chapelle Monthodon près Dormans Marne, DOM, Virgini dei parae et sancto Georgio Patrono, amabilis Maria Carola vocor hec mihi imposuere nomina, Nobilis Amabilis Carolus comes de Fautras et nobilis Maria Deville uxor et comitissima, nobilis Hermandi Gabrielis Stephani comitis Dulong de Rosnay.

(10) La nature du problème n'est pas connue.



LES MAIRIES

L'ancienne mairie

Le 6 décembre 1866, le conseil municipal décide la construction sur la partie nord de la place publique (l'actuelle place Charles-de-Gaulle, à l'emplacement de l'ancien cimetière) d'un bâtiment comprenant, au rez-de-chaussée, la salle de mairie, deux salles de classe⁽¹⁾ et, à l'étage, deux logements de fonction pour les instituteurs.

En 1971, les classes ayant été transférées dans un groupe scolaire neuf, la libération des locaux permet d'agrandir la mairie. La classe des garçons devient la salle des mariages et la classe des filles abrite divers clubs communaux.

En 1986, après le transfert de la mairie dans son site actuel, les locaux du rez-de-chaussée sont affectés à la restauration scolaire.

L'actuelle mairie

La nouvelle mairie⁽²⁾ est installée dans une gentilhommière construite en 1643.

Elle ne comporte alors que le centre du bâtiment actuel avec ses deux étages et ses lucarnes. Elle prend le nom de « Maison neuve », pour la différencier du château. Pendant la Fronde, en avril 1652, Louis XIV et sa suite passent une nuit à Cannes-Écluse. Alors que le roi séjourne au château, la suite royale occupe la « Maison neuve »⁽³⁾. Jusqu'en 1810, le bâtiment change de nombreuses fois de pro-



(1) Filles et garçons sont séparés. Il en est ainsi jusque dans les années 1960.

(2) D'après les annales de la famille de Tressan transmises en 1986 au maire Gilbert Chiarelli par Françoise Pajot, marquise de Tressan, dernière occupante privée de la demeure.

(3) Les soldats se dispersent dans le village et pillent les habitants.

(4) L'ordre royal et militaire de Saint-Louis est un ordre honorifique français créé en avril 1693 par Louis XIV pour récompenser les officiers les plus valeureux. Le bénéficiaire devait être catholique et avoir servi plus de dix ans comme officier, mais pas forcément noble. En 1791, l'ordre de Saint-Louis fut réuni avec le mérite militaire sous le nom de «Décoration militaire» qui fut supprimée le 15 octobre 1792.

priétaire (voir liste ci-dessous). En 1810, Amable de Fautras (le « Postillon » selon la tradition familiale des de Tressan) qui y ajoute les deux ailes munies de terrasses.

Elle passe ensuite dans la famille de son beau-frère, le marquis Joseph de la Vergne de Tressan, et y reste jusqu'à sa vente à la commune en 1984 par l'arrière arrière petite nièce du comte, Françoise Pajot, marquise de Tressan.

La mairie y est installée en 1986.

Elle abrite un dépôt de trouvailles archéologiques. Un portrait du comte de Fautras orne la salle du conseil.

Le bâtiment est au milieu d'un parc d'un hectare et demi, comportant pas moins de trois puits et où se trouvent également les ateliers municipaux.

Les propriétaires de la «maison neuve»

Avant 1679, elle appartenait aux Sieur et Dame Faudol.

Le 3 mars 1679, elle est acquise par les Sieur et dame Lecamus par adjudication de saisie sur les Sieur et Dame Faudol.

En 1681, la maison neuve est achetée par Messire Charles, capitaine conseiller du roi.

En 1713, Françoise de Bonigale, veuve de Messire Charles, vend la propriété à Louis le Féron, chevalier de Saint-Louis⁽⁴⁾, capitaine au régiment de la reine.

Le 29 janvier 1717, Louis le Féron vend la Maison neuve à Daniel Auger de Subercase, chevalier de Saint-Louis.

Le 26 août 1746, Marie Françoise Philippart, veuve de François Marchand, contrôleur des actes des notaires de Montereau, qui avait hérité de la maison neuve de Daniel Auger de Subercase, la vend à Messire Louis, comte des Reaulx, marquis de Coclois, seigneur de Cannes. Le château et la «maison neuve» ont alors le même propriétaire.



Le 16 août 1775, Yves Desmarest, comte de Maillebois⁽⁵⁾, gouverneur de la ville de Douai, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, hérite du domaine du marquis de Ganay qui l'avait institué pour son légataire universel, seul et unique héritier, au détriment de son neveu.

Le 8 janvier 1780, la maison neuve passe à Jean Rataud, secrétaire de M. Fourqueux, conseiller d'état.

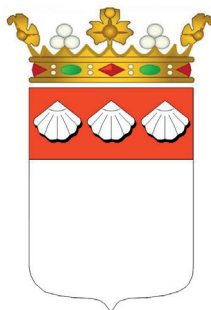
Le 16 février 1791, elle est acquise par Pierre Nicolas Préau, marchand de biens à Montereau.

Le 16 octobre 1810, la Maison Neuve est achetée par le comte Charles Amable de Fautras.

En 1984, elle devient la propriété de la commune.



Armoiries des de Fautras⁽⁶⁾



Armoiries des de Tressan⁽⁷⁾

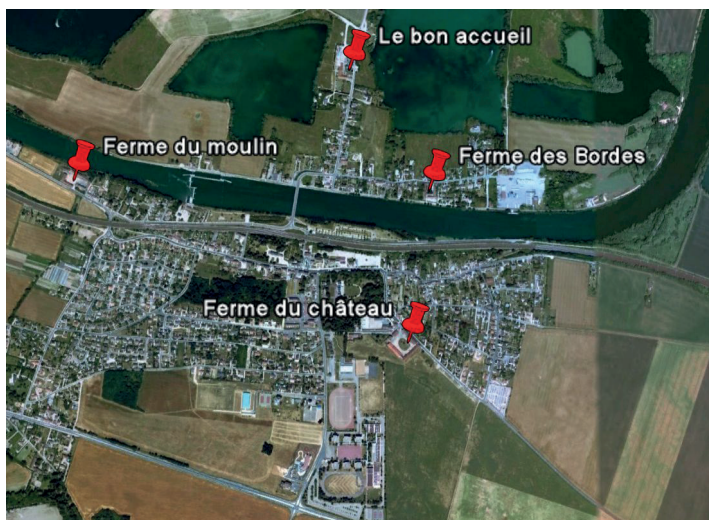


Armoiries de la Commune

(5) 1715 – 1791. Arrière-arrière-petit-neveu de Colbert, il se distingue sous les ordres de son père, maréchal de France, et est fait lieutenant général des armées en 1748. Membre honoraire de l'Académie royale des sciences en 1749 et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1757, il se distingue à la prise de Port-Mahon en 1756 sous les ordres du maréchal de Richelieu. Il est gouverneur de Douai, inspecteur général de l'infanterie, maître de la garde robe du roi et lieutenant général en Languedoc.

(6) D'azur, à trois faux levées d'argent, emmanchées d'or : bleu, avec trois faux aux lames blanches et aux manches jaunes. Couronne de comte.

(7) D'argent au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent ombrées de sable : blanc, le haut rouge avec trois coquilles blanches avec ombres noires. Couronne de marquis



La ferme du bon accueil

LES FERMES

Sur la rive gauche de l'Yonne, depuis des siècles les terrains agricoles sont entre les mains des seigneurs qui possèdent presque toute la terre, de l'ordre de 400 hectares, laissant peu de place à la propriété d'autres cannois.

A l'opposé, aux Bordes, sur la rive droite la propriété de la terre est plus morcelée, avec des exploitations allant de quelques hectares à plus de cent hectares.

En 1925, la commune compte quatre grosses fermes : la ferme du château et la ferme du moulin sur la rive gauche (appartenant toutes les deux à la comtesse de Fitz-James, propriétaire du château), la ferme des bordes et la ferme du bon-accueil sur la rive droite, ainsi que six exploitations plus petites (une seule du côté du bourg et cinq aux Bordes).

Petit à petit les petites fermes arrêtent toute activité car trop petites pour être viables.

Dans les années 1970, il subsiste encore les quatre grosses fermes et une plus petite dans le bourg.

L'ouverture des exploitations de sable prive petit à petit les fermiers des Bordes de leur outil de travail et les bâtiments agricoles sont convertis en logements et ateliers.

Maintenant les terres qui subsistent aux Bordes ne sont plus exploitées par des cannois, mais par un agriculteur de Varennes-sur-Seine et un autre de Marolles-sur-Seine.

Dans le bourg, il ne reste plus que deux fermes en activité : la ferme du château et la ferme du moulin.

La ferme du château

À l'origine la ferme du château est attenante au château. Mais les bâtiments brûlent dans les années 1890.

Certainement pour éviter qu'un nouvel incendie vienne menacer le château, le comte Hermand Dulong de Rosnay, propriétaire du château et de la ferme à l'époque, la fait reconstruire à son emplacement actuel, à l'entrée de Cannes en venant de Sens.

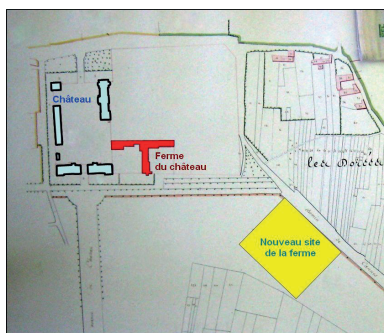
Les travaux durent cinq ans, de 1905 à 1910⁽¹⁾. Cette construction ex nihilo confère à la ferme une unité architecturale remarquable avec des murs de pierres meulières, tuiles plates. Les bâtiments (l'habitation du fermier, une étable pour 60 vaches, une grange

(1) En face du chantier, un café abreuve et alimente les ouvriers. Ayant fait de bonnes affaires, il ferme à l'issue de la construction de la ferme.

pour 300 moutons, une écurie, des granges, ...) forment un rectangle autour de la cour. L'habitation donne sur la rue du château, ce qui donne un accès facile au comte pour visiter son fermier.

Selon la légende locale, à côté de la ferme, passerait un souterrain reliant le château de Cannes aux châteaux d'Esmans et de la Brosse-Montceaux. On en a peut-être trouvé la trace quand, pendant la seconde guerre mondiale, Pompon, l'âne de la fille du fermier meurt. Les ouvriers agricoles au lieu de l'ensevelir, le jettent dans une cavité située en face du chenil de l'ENSP.

Entre son retour de Berchtesgaden et sa dissolution en 1946, des éléments de la 2^{ème} division blindée séjournent quelques temps à Cannes-Écluse. La ferme du château abrite le GER XV (Groupement d'escadrons de réparation), l'atelier de mécanique de la division. La ferme du moulin



La ferme du moulin

La ferme du moulin, à l'entrée de Cannes-Écluse en venant de Montereau, présente un ensemble de bâtiments dont la construction s'est étalée sur plusieurs siècles.

Bien qu'on possède peu de documents permettant de les dater, le bâtiment le plus ancien semble être le moulin lui-même, même si ce qu'il en reste maintenant est certainement le résultat de nombreux remaniements.

Viennent ensuite la maison du fermier et une grange, qui figurent déjà sur le plan d'intendance de 1783⁽²⁾.

Le moulin, qui moud le blé, est précédé sur le ru d'Esmans par trois autres moulins : le moulin Benoist à Esmans, le moulin du Grand Fossard (incendié dans les années 1960), le moulin à cailoux qui broyait des émaux et des silex utilisés pour la confection des faïences de la manufacture de Montereau-Fault-Yonne.

En février 1814, le moulin est le témoin d'un échange d'artillerie entre les troupes de Napoléon, sur la rive nord de l'Yonne, et les troupes wurtembergeoises sur la rive sud, en retraite après avoir été défaits à Montereau.

Le moulin cesse son activité entre 1906⁽³⁾ et 1910. Il ne subsiste maintenant que peu de chose de l'installation démantelée : l'axe de la roue à aubes, des trémies et des goulottes de manutention des grains et de la farine, les supports des meules. La charpente du bâtiment est remarquable.

En 1946, la ferme du moulin abrite la musique de la 2^{ème} Division Blindée⁽⁴⁾ qui donne des concerts gratuits aux cannois.

Le 29 avril 1957, l'écurie située dans le bâtiment parallèle à la route est ravagée par un incendie. Les ouvriers qui logent à proximité et les chevaux sont épargnés mais 127 moutons meurent asphyxiés.

(2) Voir le site Internet des Archives de Seine-et-Marne à l'adresse :

<http://archives.seine-et-marne.fr/plans-d-intendance>

(3) Un meunier figure encore au recensement de 1906.

(4) Dont Gérard Calvi, compositeur de musique de film et de théâtre (la tulipe noire, le petit baigneur, Astérix et Cléopâtre, les douze travaux d'Astérix, les Branquignols, le viager, etc) et chef d'orchestre.



Le moulin, au centre



La charpente du moulin



Les restes du mécanisme



L'axe de la roue à aubes

LE CIMETIÈRE

La délocalisation du cimetière

Jusqu'au 19ème siècle, comme c'est la tradition dans de nombreux villages, le cimetière est situé devant l'église, au centre de l'agglomération.

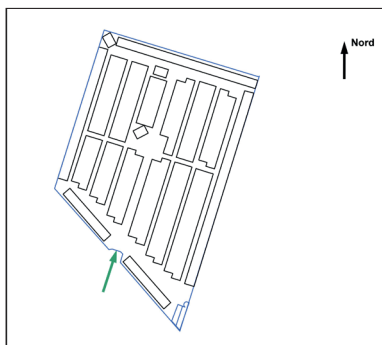
Mais au fil des ans, il atteint un degré de saturation tel qu'il est nécessaire d'envisager un autre site. La commune fait alors l'acquisition d'un terrain situé en dehors de l'agglomération, sur la route de la Brosse-Montceaux, dans une zone non inondable.

Ce nouveau site est ouvert en 1857. Les deux cimetières sont utilisés en parallèle jusqu'en 1867, date à laquelle les restes des défunts enterrés à l'ancien cimetière sont transférés au centre du nouveau cimetière. Il ne subsiste plus dès lors que le cimetière actuel.

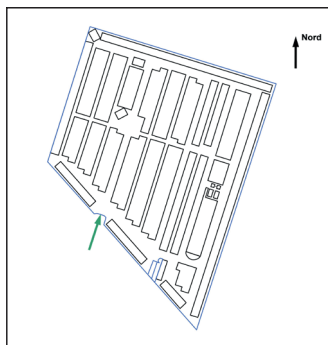
Le 6 décembre 1866, le conseil municipal décide la construction d'un bâtiment avec la salle de mairie, deux classes et deux logements au nord de l'ancien cimetière. Puis en 1869, le centre du village est remodelé par sa transformation en place publique, qui porte maintenant le nom de Charles de Gaulle.

D'agrandissement en agrandissement

Le cimetière de 1857 a la forme d'un trapèze de 58 mètres de petit côté et 58 mètres de hauteur⁽¹⁾, accolé au « chemin de la crotte au renard »⁽²⁾ (l'actuelle rue de la prairie). On y pénètre par un portail



Le cimetière en 1857



Le cimetière en 1905

(1) La monographie communale de 1888 (par Hilaire Blin, l'instituteur) montre une forme rectangulaire, mais il semble peu probable que le plan soit conforme à la réalité car on ne trouve pas trace d'une rangée de tombes partant du coin Ouest, perpendiculairement au mur Ouest.

(2) Noms relevés sur la monographie communale.

depuis la « route de Montereau à Montmachoux » (l'actuelle rue Désiré Thoison dans sa partie Est) et par une petite porte annexe dans le coin Ouest.

Une allée en fait le tour et deux allées principales se croisent en son centre, laissé dégagé. Les tombes sont implantées sur les côtés et en rangées parallèles à la rue de la prairie. Un petit bâtiment est construit dans l'angle Sud et un puits est creusé à côté.

En 1905, le cimetière est agrandi de 17 mètres vers l'Est, conduisant à la surface actuelle de 6 087 m². Une extension de 6 685 m² est anticipée par la commune dans les années 2 000. Elle commence à être utilisée en 2011 avec un columbarium et un jardin du souvenir.

Les tombes remarquables

Les numéros renvoient aux indications du plan ci-dessous.

(1) Louis Alexandre Jozon

Maire de Voulx en 1835 – 1836, maire de Cannes-Écluse de 1843 à 1857.

(2) Etienne Lombard

Beau-père de Louis-Alexandre Jozon, maire de Cannes-Écluse de 1830 à 1835 et de 1838 à 1843. Propriétaire de la tuilerie.

(2bis) Une chapelle funéraire plus imposante abrite d'autres membres de la famille Lombard.

(3) Alexandre Jozon

Fils de Louis Alexandre, maire de Cannes-Écluse de 1871 à 1907.

(4) Famille Dulong de Rosnay

La chapelle funéraire est la dernière demeure de plusieurs membres des familles Dulong de Rosnay, de Fitz-James et de Miramon qui furent les propriétaires successifs du château dans les années 1820 – 1920.

L'emplacement est offert gracieusement par la commune en remerciement des largesses du comte Hermand Dulong de Rosnay envers Cannes-Écluse et ses habitants.

La chapelle porte le monogramme DR et le blason des Dulong de Rosnay.

La liste des personnes qui y reposent n'est pas connue exactement car la porte est verrouillée et les descendants de ces familles ont perdu tout contact avec Cannes-Écluse. Quoi qu'il en soit, on peut identifier :

- le comte Hermand Dulong de Rosnay (1805 – 1894),
- la comtesse Marie Deville (1819 – 1901), son épouse,
- Madeleine Dulong de Rosnay, leur fille (1845 – 1913),
- Jacques Charles Edouard de Fitz-James, leur gendre (1834 – 1913),
- Sylviane Eglé Finot (1884 – 1913), leur belle-fille,
- Edouard Jacques Joseph de Fitz-James, leur petit-fils (1880 – 1914), maire de Cannes-Écluse de 1912 à 1914.



Chapelle Dulong de Rosnay



Chapelle de Tressan

(5) Famille de Tressan

La chapelle funéraire est la dernière demeure de plusieurs membres de la famille de la Vergne de Tressan qui fut propriétaire de la « maison neuve », l'actuelle mairie. Elle porte le blason de la famille.

La liste des personnes qui y reposent n'est pas connue exactement car la chapelle funéraire est verrouillée.

On peut quand même noter :

- Georges de la Vergne de Tressan, né en 1877, Saint-Cyrien, capitaine au 41^{ème} régiment d'infanterie, décédé le 4 octobre 1914 à Neuville-Vitasse (Pas de Calais), chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume,
- sa fille, Françoise Pajot, marquise de la Vergne de Tressan, qui vendit la « maison neuve » à la commune en 1984,
- et son gendre, Jacques Pajot, propriétaire de la sucrerie de Montereau.

(6) Famille Aubineau chapelle détruite car devenue dangereuse.

Les Aubineau étaient les fermiers de la ferme du château appartenant au comte Dulong de Rosnay.

La chapelle est laissée à l'abandon. Y reposaient en particulier :

- Nicolas Aubineau, maire de 1858 à 1871,
- Léon Aubineau, maire de 1908 à 1912.

(7) Abbé Pierre Pascal Emmanuel Blanquet

Curé de Cannes de 1833 à sa mort le 28 août 1877. L'emplacement est offert gracieusement par la commune en remerciement des services rendus par l'abbé. A ses côtés reposent son père et sa sœur.

(8) Abbé Edmond Régnard

Curé de Cannes-Écluse et d'Esmans de 1954 à 1976.

(9) Soldats polonais

Cinq soldats polonais qui, entre mars et août 1919, sont morts à l'hôpital militaire provisoire :



Tombe des soldats polonais

- Franciszek Kaserzak,
- Joseph Kolakowski,
- Szymon Kosek,
- Władysław Kowal,
- Jean Wilicki.

(10) Monument aux morts 1914 – 1918

Petit monument qui ne porte aucun nom. Il a été laissé en place après le transfert de l'actuel monument aux morts⁽³⁾.

(11) Soldats morts pour la France

- André Bachelet (1^{ère} guerre mondiale),
- Daniel Bezard (1^{ère} guerre mondiale),
- Jean Gibiau (1934),
- Marceau Gironde (1^{ère} guerre mondiale),
- Georges Ifanger (1^{ère} guerre mondiale),
- Armand Joineau (1^{ère} guerre mondiale),
- Joseph Lange (2^{ème} guerre mondiale),
- André Loinard (1^{ère} guerre mondiale),
- Camille Marcotte (1935),
- Georges Mondion (1^{ère} guerre mondiale).

(12) Désiré Thoison

Maire de Cannes-Écluse de 1919 à 1934.

(13) Marcel Brusseau

Maire de Cannes-Écluse de 1936 à 1953.

(14) André Conet

Maire de Cannes-Écluse de 1953 à 1962.

(15) Ossements transférés du cimetière ancien à l'ouverture du cimetière nouveau en 1867.

(3) Transféré en 1998 du cimetière à sa place actuelle devant l'église.



LES MONUMENTS AUX MORTS

Comme quasiment tous les villages français⁽¹⁾, Cannes-Écluse a son monument aux morts.

Deux monuments

En fait la commune a deux monuments :

- au cimetière, un petit monument simple (un socle surmonté d'une colonne brisée) portant la seule mention « A nos morts 1914 – 1918 », sans aucun nom,
- au centre de l'agglomération, à côté de l'église, un monument plus important.

Il semblerait que le premier ait été érigé dans l'urgence, provisoirement, peu après que ceux des cannois morts pour la France dont les corps ont été ramenés dans la commune aient été enterrés, ceci en attendant que le second monument soit érigé à proximité, entre le drapeau tricolore et les tombes des militaires.



(1) 30 000 monuments ont été érigés en France de 1918 à 1925, avec quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre (Wikipedia).

(2) On la retrouve dans de nombreuses communes de Seine-et-Marne, en particulier à Baby, Bailly-Carrois, Blandy-les-tours, Chauffry, Fontaine-Fourches, Liverdy-en-Brie, Nemours, Noisy-Rudignon, Saint-Mars-en-Brie, ... et surtout à La Brosse-Montceaux dont le monument aux morts est, à la croix près, absolument identique à celui de Cannes-Écluse.

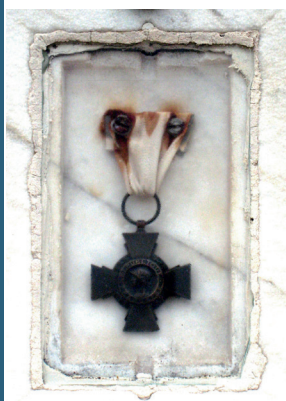
(3) Créée par la loi du 28 juin 1930, la Croix du Combattant est destinée à «signaler à l'attention de leurs concitoyens qui les ignorent les titres au respect des générations futures de ceux qui, au péril de leur vie, ont défendu la Patrie.» La Croix du Combattant a été volée. Le cadre reste vide.



Le monument aux morts définitif

C'est à ce second monument, transféré au centre de l'agglomération en 1998 pour libérer de la place dans le cimetière proche de la saturation, que la suite de cet article est consacrée.

La décision de sa construction est prise le 7 septembre 1919. Il est inauguré le 6 juin 1920. Il coûte 5 000 francs à la commune.



Il a une forme ordinaire⁽²⁾ avec un socle surmonté d'un tronc de pyramide à base carrée. Un cercle d'obus et une chaîne, ajoutés en 1921 à la demande et sur financement des anciens combattants survivants (la commune participant de 100 francs), la ceinturent. Des plaques commémoratives complètent l'ensemble. Sur la partie supérieure, une Croix du Combattant⁽³⁾ est fixée dans un petit cadre. Une croix et une palme y sont sculptées. Sur la face avant du socle, il est gravé « Morts pour la patrie 1914 – 1919 La commune de Cannes-Écluse à ses glorieux morts ».

Les morts de la première guerre mondiale

Sur les faces latérales sont inscrits 23 noms de soldats nés, habitant ou décédés à Cannes-Écluse « morts pour la France » pendant la première guerre mondiale.

La liste en est donnée ci-dessous⁽⁴⁾.

En croisant avec les registres d'état civil, il apparaît que cette liste comporte plusieurs erreurs : un nom de famille a été mal orthographié, deux soldats sont en fait la même personne portant un prénom double, deux noms sont inconnus des listes officielles.

On a vraiment le sentiment que le monument a été érigé dans l'urgence et la hâte de rendre hommage aux poilus victimes du conflit.

Seulement 7 des 22 soldats sont enterrés à Cannes-Écluse.

André Bachelet	Né le 14 mars 1898 à Cannes-Écluse, soldat au 113 ^e régiment d'infanterie, décédé le 25 novembre 1918 à l'hôpital d'Arcis-sur-Aube (10), enterré à Cannes-Écluse.
Louis Bénard	Aucune information.
Daniel Bénard	Né le 19 juillet 1886 à Saint-Lambert (49), lieutenant au 44 ^e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre, décédé le 1 ^{er} mai 1918 à Cannes-Écluse d'un accident d'avion, enterré à Cannes-Écluse.
Félicien bordier	Il s'agit d'une seule et même personne, Maurice Félicien Bordier, né le 22 septembre 1885 à Echouboulains (77), soldat au 46 ^e régiment d'Infanterie, tué le 31 juillet 1915 à Vauquois (55).
Maurice Bordier	
Georges Deveneau	Né le 16 décembre 1885 à Cannes-Écluse, soldat au 46 ^e régiment d'infanterie, disparu au combat le 8 janvier 1915 au ravin des Meurrissons à Vienne-le-château (51).

(4) Avec des informations recueillies sur le site Internet du Ministère de la Défense et des Anciens combattants consacré à la « mémoire des hommes » <http://www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr>

(5) Maurice et Romain Deveneau sont frères. Georges Deveneau est leur cousin.

(6) Marceau et Noé Gironde sont frères.

(7) Armand et Marcel Joineau sont cousins.

Maurice Deveneau	Né le 6 septembre 1896 à Cannes-Écluse, soldat au 173 ^e régiment d'infanterie, décédé de ses blessures le 15 octobre 1918 à Germaine (02), enterré à Saint-Quentin.
Romain ⁽⁵⁾ Deveneau	Né le 8 février 1894 à Cannes-Écluse, soldat au 17 ^e bataillon de chasseurs à pied, décédé de ses blessures le 15 octobre 1915 à Lorette (62).
Marceau Gironde	Né le 28 juillet 1897 à Cannes-Écluse, soldat au 367 ^e régiment d'infanterie, décédé le 22 novembre 1917 à Morvillar (90) décédé de ses blessures, enterré à Cannes-Écluse.
Noé ⁽⁶⁾ Gironde	Né le 13 mai 1896 à Cannes-Écluse, soldat au 89 ^e régiment d'infanterie, tué le 16 avril 1918 à la Ville-aux-bois (25).
Pierre Henriot	Né le 6 août 1878 à Millay (Nièvre), soldat au 160 ^e régiment d'infanterie, décédé de ses blessures le 12 mai 1915 à Ecoivres (62).
Georges Ifanger	Né le 9 février 1897 à Cannes-Écluse, soldat au 22 ^e régiment d'infanterie coloniale, décédé dans un accident de chemin de fer le 16 juillet 1918 à Tarascon (13), enterré à Cannes-Écluse. Le monument aux morts porte par erreur le nom d'INFANGER.
Armand Joineau	Né le 30 juin 1876 à Cannes-Écluse, soldat au 246 ^e régiment d'infanterie, Médaille Militaire, Croix de Guerre, décédé le 4 mai 1917 à Saint-Dizier (52), enterré à Cannes-Écluse.
Marcel ⁽⁷⁾ Joineau	Né le 5 juin 1892 à Cannes-Écluse, sergent au 153 ^e régiment d'infanterie, tué le 9 mai 1915 à Neuville-Saint-Vaast (62).

Georges Lams	Né le 22 novembre 1885 à Bray-sur-Seine, soldat au 246 ^e régiment d'infanterie, tué le 21 juin 1915 à Souchez (62).
Paul Lignot	Né le 17 juin 1884 à Cannes-Écluse, soldat à la 13 ^e section de canonniers, décédé de maladie le 11 décembre 1915 à Moulins (03).
Georges Mondion	Né le 22 septembre 1882 à Cannes-Écluse, caporal au 279 ^e régiment d'infanterie, tué le 17 septembre 1918 à Glennes (02), enterré à Cannes-Écluse.
Aristide Nimier	Aucune information.
Paul Moret	Né le 22 septembre 1884 à Montereau-Fault-Yonne, 2 ^e classe au 240 ^e régiment d'infanterie, disparu au combat le 12 janvier 1915 à Crouy (02).
Georges Petit	Né le 19 février 1892 à Cannes-Écluse, soldat au 153 ^e régiment d'infanterie, décédé en captivité à Ludwigshafen (Allemagne).
Maurice Robin	Né le 9 mars 1896 à Montereau-Fault-Yonne, soldat au 217 ^e régiment d'infanterie, décédé de ses blessures le 18 juillet 1918 à Chalons-sur-Marne (51).
Gaston Sardin	Né le 21 septembre 1877 à Villeneuve-la-Guyard, soldat au 368 ^e régiment d'infanterie, tué le 2 juin 1915 à Pont-à-Mousson (54).
Georges de Tressan	Né le 3 mai 1877 à Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cyrien de la promotion 1898, capitaine au 41 ^e régiment d'infanterie, tué le 4 octobre 1914 à Neuville-Vitasse (62), chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, cité à l'ordre de l'armée, enterré à Cannes-Écluse.

Les morts de la deuxième guerre mondiale

Sur la face arrière, la mention « 1939 – 1945 » est portée avec les noms des quatre habitants de Cannes-Écluse « morts pour la France » pendant la deuxième guerre mondiale :

Joseph et Tito Comacchio	Frères immigrés italiens, ils travaillaient à la scierie dans le bois de la Garenne.
Marc Dauphin	Né le 26 avril 1906 à Montcorbon (45), ouvrier à la ferme du château, soldat au 233 régiment d'artillerie, décédé le 14 février 1944, à Chursdorf (Allemagne).
Joseph Lange	Né le 24 novembre 1901 à Plemie (Pologne), ouvrier à la ferme du château, soldat au 12 ^e régiment étranger d'infanterie, décédé le 7 juin 1940 à Soissons (02). Il repose au cimetière de Cannes-Écluse.

DIVERS

La glacière

Située à l'intersection de la rue de la glacière et de la rue Chaude, cette glacière a été reconstruite à l'identique en 1994, essentiellement avec ses propres matériaux à son emplacement d'origine dans le parc de la Garenne, autrefois dépendant du château. Elle était alors accessible directement du château par un passage⁽¹⁾ sous la rue chaude.

Elle a un volume de 5 m³ environ et peut contenir 2,5 tonnes de glace.

C'est une sorte de cylindre de 2 m de diamètre enfoncé de 1,50 m dans le sol, dans lequel on déposait de la glace en hiver pour l'utiliser l'été. La couverture est en bois. L'ensemble est bien isolé afin de maintenir la glace à basse température.

On y pénètre par un petit couloir tourné vers le nord et fermé par deux portes matelassées formant un sas. Le couloir servait de chambre de conservation des aliments.

Le fond en forme de cuvette est équipé d'un lit de pierre formant puisard pour évacuer l'eau de fonte de la glace (une glacière doit être absolument sèche car, en cas d'infiltration, la glace ne se conserve pas).

(1) Le passage sous la rue Chaude disparut lors de travaux de voirie dans les années 1970.



Vue générale

(2) Plan d'intendance établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, pour établir une meilleure répartition de la taille, l'impôt direct de l'époque. Les généralités sont les circonscriptions administratives de la France de l'Ancien Régime. Il y eut jusqu'à trente-six généralités.

(3) Plan établis en deux exemplaires conservés aux archives de la commune et aux archives départementales.

(4) Monographie communale rédigée par Hilaire Eugène Blin, l'instituteur.



Charpente



Puits

La date de construction de la glacière initiale n'est pas connue.

Aucun des plans détaillés anciens disponibles (1783⁽²⁾, 1809⁽³⁾ et 1888⁽⁴⁾) ne la montrant, on peut penser qu'elle est plus récente, disons de la fin du 19^{ème} siècle ou du début du 20^{ème} siècle, à l'époque de la splendeur des comtes Dulong de Rosnay.

L'apparition du courant électrique et la fabrication des premiers congélateurs à partir de 1850 ont rendu les constructions de ce type inutiles. Celle de Cannes-Écluse a certainement fonctionné jusqu'à 1827, date de l'arrivée de l'électricité dans le village.

La Goulotte

La Goulotte (ou fausse rivière) est un bras mort de l'Yonne résultant des travaux de canalisation de la rivière et de la construction de la voie ferrée.

Au sud de cette dernière, elle communique avec la rivière par un petit pont sous la route du bord de l'eau et sous la voie ferrée, assez grand pour le passage d'une barque de pêche.

Elle a une longueur de 300 mètres environ. Le petit pont est à peu près au milieu.

Elle est accessible par la ruelle du grand îlot.

Un lavoir utilisé jadis par les habitants du quartier mais laissé à l'abandon est détruit dans les années 1990.



Vues générales



Passage sous la voie ferrée

Le Saussis

(5) L'origine du mot est incertaine, mais un rapprochement avec « saussaie », ancienne forme de « saulaie », lieu planté de saules, est vraisemblable.

On trouve aussi l'orthographe « Saussy ».

Lors de la construction de la voie ferrée, en talus à cause des risques d'inondation, les sociétés de l'époque ont minimisé les problèmes d'approvisionnement en sables et graviers en les extrayant directement des terrains voisins du tracé. Ce qui a conduit à la création de fossés parallèles à la voie ferrée, en contrebas des terrains naturels. De dimensions assez importantes, ces fossés sont aussi larges que la voie ferrée.

Il y en a ainsi pratiquement dans toute la traversée de la commune. Au cours du temps, ils sont souvent utilisés comme décharges publiques.

L'un d'eux est un peu particulier : le Saussis⁽⁵⁾, entre l'ancienne mairie, l'église, la place Miramon d'une part et la voie ferrée d'autre part. Il est vendu par la comtesse de Miramon Fitz-James à la commune en 1928. Il abrite des jardins ouvriers puis est planté de pommiers dont la récolte est vendue aux enchères par la commune au printemps. Cette vente est réservée aux habitants de la commune. Evidemment les acheteurs doivent assumer le risque de la mauvaise récolte.

Les pommes ne sont pas formidables mais les acheteurs sont déjà bien contents d'en tirer un cidre en général « rugueux ».

Les besoins en décharge augmentant, le Saussis est remblayé et transformé en jardin public, tout comme son semblable situé entre le Ru d'Esmans, la rue du port et la voie ferrée.

Le restaurant scolaire y est construit en 2011.



En 1924

QUELQUES PERSONNALITÉS

Daniel d'Auger de Subercase

Né à Orthez le 12 février 1661, il arrive au Québec en 1687. Le 1er avril 1702, il est nommé gouverneur de Plaisance à Terre-Neuve (l'actuelle Placentia), puis en avril 1706 gouverneur de l'Acadie. Il défend Port-Royal, assiégée par les britanniques. Mais en 1710 il doit capituler. Il revient vivre dans son Béarn natal.

Le 27 janvier 1717, il acquiert la «Maison neuve», l'actuelle mairie, où il meurt le 20 novembre 1732. Il est enterré dans l'église⁽¹⁾.



(1) La dalle funéraire a disparu.

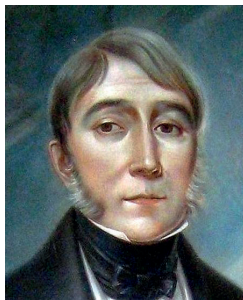
Antoine Philippe de Lardenois de Ville, comte de Lardenoy

Né en 1747, il est député suppléant de la noblesse aux États généraux de 1789 pour le bailliage de Vitry-le-François dans la Marne. Lieutenant général des armées du roi, il émigre pendant la révolution et l'empire. A la restauration, il est nommé gouverneur de Toulon en 1815, puis gouverneur de la Guadeloupe en 1816 et gouverneur du château des Tuileries en 1823.

Il meurt le 12 septembre 1825 à Cannes-Écluse où il séjournait chez son gendre le comte de Fautras. Il est inhumé à Fontainebleau.

Amable-Charles, comte de Fautras

Il est né le 22 mai 1776 à Paris. Son père, Benjamin-Jacques, est conseiller de Louis XVI. Sous la Terreur, pour sauver sa tête, le comte, officier des gardes du futur roi Charles X, fuit Paris. Mais pour ne pas abandonner sa mère restée seule à Paris, il n'émigre pas comme le



(2) Il y revient au moins une fois en 1849 pour le baptême de la cloche dont il est le parrain.

(3) Aujourd'hui Rosnay-l'Hôpital.

(4) Il fait don de plusieurs terrains, d'un puits avec une pompe, d'un abri pour les voyageurs malheureux, ...

font tant de nobles. Il se fait engager comme simple postillon au relais de poste du Petit Fossard.

En 1810, il fait l'acquisition de la « Maison neuve », et y ajoute les deux petites ailes portant des terrasses.

Le 29 avril 1815, il épouse Honorée-Zoé, la fille du comte de Lardenoy. Il est maire de la commune de 1816 à 1830. Veuf tôt et sans enfant, il lègue la « Maison neuve » à ses neveux de Tressan. Il quitte⁽²⁾ Cannes-Écluse en 1830 pour regagner ses propriétés parisiennes et se mêler de politique.

Il décède à Paris le 2 février 1855.

Les familles Dulong de Rosnay, de Fitz-James, de Miramon

Des années 1820 aux années 1920, ces familles aristocrates se transmettent le château de Cannes-Écluse par mariages successifs. Hermand Dulong de Rosnay, né en 1805, est le fils d'un général de Napoléon 1^{er}, Louis Etienne Dulong, né à Rosnay⁽³⁾ dans l'Aube. Il devient propriétaire du château par son mariage avec Marie Deville d'Hanmer-Claybrooke. Il est au centre du conflit judiciaire avec l'abbé Blanquet pour le contrôle de la clé de la porte de la chapelle Saint-Pierre. Il est bienfaiteur de la commune⁽⁴⁾. Il décède à Cannes-Écluse en 1894.

Le château passe ensuite aux Fitz-James par le mariage de sa fille Madeleine (née à Cannes-Écluse en 1845 – décédée à Cannes-Écluse en 1913), avec Jacques Charles Edouard de Fitz-James (également décédé à Cannes-Écluse en 1913).

Leur fils Edouard Jacques Joseph de Fitz-James, est maire de la commune de 1912 à 1914. Leur petite fille Hélène Marie Madeleine Arabelle de Fitz-James épouse Louis Cœur Marie Joseph de Cassagne de Beaufort de Miramon-Pesteils. Elle se sépare du château dans les années 1920 et des fermes du château et du moulin dans les années 1970.

L'Abbé Blanquet

Né le 14 avril 1808 à Bouchoir (Somme), l'abbé Pierre Pascal Emmanuel Blanquet est curé de Cannes-Écluse et d'Esmans de 1833 à sa mort le 28 août 1877.



Son nom figure sur la cloche de l'église mise en service en 1849.

D'un caractère trempé, il s'oppose farouchement au comte Hermand Dulong de Rosnay dans l'affaire de la clé de la chapelle Saint-Pierre dans laquelle il a la satisfaction de voir la justice lui donner raison. Il est le moteur de la restauration de l'église de Cannes dans les années 1850 – 1870. Il a aussi mené à bien la restauration de l'église d'Esmans achevée en 1857. Il est enterré au centre du cimetière de Cannes-Écluse entre son père et sa sœur.

Alexandre Jozon

Né le 12 juin 1836 à Cannes-Écluse, il est le maire de la commune pendant 36 ans, de 1871 à son décès le 17 mai 1907.

Il est le fils de Louis Alexandre Jozon, notaire, qui fut maire de 1843 à 1857 (auparavant il avait été maire de Voulx en 1835 – 1836), et le petit-fils d'Etienne Lombard, qui fut maire de 1830 à 1835 et de 1838 à 1843. Il est le propriétaire de la petite fabrique de tuiles (8 ouvriers en 1888), située entre l'Yonne et la voie ferrée, au n° 1 de la rue qui porte son nom de nos jours.

De 1871 à 1877, Alexandre Jozon se retrouve au milieu du conflit judiciaire entre le comte Hermand Dulong de Rosnay, conseiller municipal, et le curé, l'abbé Blanquet, relatif à la clé de la chapelle Saint-Pierre.

C'est surtout le porteur du projet de construction du pont suspendu sur l'Yonne en remplacement du bac. Le lobbying et les procédures préliminaires durent quinze ans, de 1878 à 1893, le pont étant finalement mis en service en 1894. En reconnaissance, la commune donne son nom à la rue qui va de la tuilerie au pont.

Par contre, malgré ses demandes réitérées jusqu'en 1902, il ne



(5) Paris – Lyon –
Méditerranée.

(6) Ceci alors que la halte de Noslong-Marolles est ouverte sur la ligne Paris – Montereau – Troyes en 1868 à la demande des communes avoisinantes. Après Alexandre Jozon, la commune continue d'adresser des vaines demandes au P.L.M. et au Ministre des travaux publics en 1914, 1915 et 1917. On en parle encore dans les années 1960.

(7) Aujourd'hui « chevalier dans l'ordre des Palmes académiques ».

(8) Jean Wilicki, décédé le 27 février 1919
Francisnek Kaserzak, décédé le 24 mars 1919
Joseph Kolakowski, décédé le 11 mai 1919
Wladislas Kowal, décédé le 13 mai 1919
Szyzman Kosek, décédé le 19 juin 1919

(9) Leurs noms figurent sur le monument aux morts.

réussit pas à obtenir qu'une halte soit ouverte sur la ligne de chemin de fer, alors à une seule voie, le P.L.M.⁽⁵⁾ opposant un refus permanent⁽⁶⁾, Il était officier d'académie⁽⁷⁾.

Les cannois morts pour la France

Le monument aux morts garde le souvenir des 22 et des 4 soldats de Cannes-Écluse ou décédés à Cannes-Écluse, respectivement pendant la première et la seconde guerre mondiale.

Cinq soldats polonais

En 1918, un hôpital militaire provisoire est installé sur l'« avenue du château », le terrain occupé maintenant par les installations sportives et la résidence des stagiaires de l'école de police. On y soigne des militaires blessés au front.

Cinq soldats polonais⁽⁸⁾ qui, entre février et juin 1919, n'ont pas survécu à leurs blessures, sont enterrés au cimetière, à proximité du drapeau tricolore.

Les titulaires de la Légion d'honneur

Plusieurs cannois de naissances se sont vus décerner la Légion d'Honneur :

-Edouard Aubineau, né le 24 septembre 1852, capitaine au groupe territorial du 1^{er} régiment d'artillerie, enterré au cimetière,
- Aladard Depresle, né le 10 septembre 1866, administrateur de la caisse d'épargne de Meaux,

- Pierre Descourty, né le 3 octobre 1798, sergent au 25^e régiment d'infanterie de ligne,
- Léon Drège, né le 30 juin 1880,
- Jean-Baptiste Jozon, le fils d'Alexandre Jozon, né le 9 mai 1875, capitaine au centre mobilisateur d'infanterie n°212,
- Jules Lenoir, né le 16 février 1853, capitaine commandant la compagnie de sapeurs pompiers de Montereau,
- Auguste Thomas, né le 21 mars 1829.
Par ailleurs, deux autres titulaires de la



Georges de Tressan

Légion d'honneur sont enterrés à Cannes-Écluse⁽⁹⁾ :

- Daniel Bezard, né le 19 juillet 1886 à Saint-Lambert (49), lieutenant au 44^e régiment d'infanterie, tué en 1918 à Cannes-Écluse dans un accident d'avion,
- Georges de la Vergne de Tressan, né le 3 mai 1877 à Saint-Germain-en-Laye, capitaine au 41^e régiment d'infanterie, tué le 4 octobre 1914 à Neuville-Vitasse (62). Il est le père de Françoise de Tressan qui vendit la « maison neuve » à la commune de Cannes-Écluse.

Les cannois protecteurs des enfants juifs

En décembre 2008, Paul et Marguerite Bertin et leur fille Paulette sont déclarés « Justes parmi les Nations »⁽¹⁰⁾ pour avoir recueilli et caché deux enfants juifs de 1942 à 1945.

Une autre petite fille juive fut hébergée pendant la seconde guerre mondiale par un couple de cannois. Ses parents ayant été tués à Auschwitz le 23 septembre 1942, elle fut adoptée par ses protecteurs. Sachant qu'ils considéraient avoir agi comme tout un chacun l'aurait fait, ni elle ni ses enfants ne souhaitèrent solliciter une reconnaissance officielle pour eux.

(10) En 1953, la Knesset, l'assemblée législative de l'État d'Israël, crée le Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, et décide d'honorer «les Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs». Le titre de «Juste» est décerné au nom de l'État d'Israël par le Mémorial de Yad Vashem.



Paul et Marguerite Bertin

CANNES-ÉCLUSE EN 1851

De 1836 à 1982, les recensements de population comportent des listes nominatives donnant des renseignements précieux. En application de la loi « Informatique et liberté » seuls les recensements de 1836 à 1906 sont consultables sans restriction.

Le recensement de 1851 est d'autant plus intéressant qu'il donne une analyse socio-économique. Il sert de base à ce qui suit.

Cannes (sans écluse)

En 1851, Cannes ne s'appelle pas encore Cannes-Écluse (le mot Écluse n'est ajouté qu'en 1886). D'ailleurs, l'écluse n'existe pas encore (sa construction a été décidée en 1846, mais les travaux ne commenceront qu'en 1860).

Le passage de l'Yonne se fait encore par le gué. Personne n'évoque la construction d'un pont dont la nécessité n'est pas avérée.

Par contre la voie ferrée est en service depuis peu⁽¹⁾. Elle ne comporte encore qu'une voie⁽²⁾.

Le maire

Le maire est Louis Alexandre Jozon, élu en 1843, qui a déjà été maire de Voulx en 1835 – 1836. Il est notaire. Il restera maire de Cannes jusqu'en 1857.

C'est le gendre d'Etienne Lombard, le propriétaire de la tuilerie⁽³⁾, qui fut maire de Cannes de 1830 à 1835 et de 1838 à 1843.

Son fils, Alexandre, qui sera maire de Cannes de 1871 à 1907, est né en 1836.

Les aristocrates

Deux familles aristocrates habitent Cannes : le comte Dulong de Rosnay et sa famille au château et le marquis de Tressan et sa famille à la « maison neuve » (l'actuelle mairie). Mais ils n'y résident pas en permanence car leurs noms n'apparaissent pas dans les tableaux du recensement (leurs domiciles principaux sont à Paris).

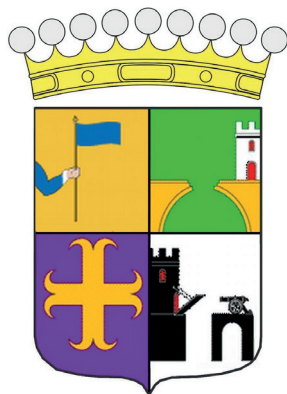
(1) La ligne a été inaugurée le 12 août 1849 par le Prince-Président Louis-Napoléon, le futur Napoléon III.

(2) Elle passera à deux voies en 1922 et à quatre voies en 1937 et sera électrifiée en 1950.

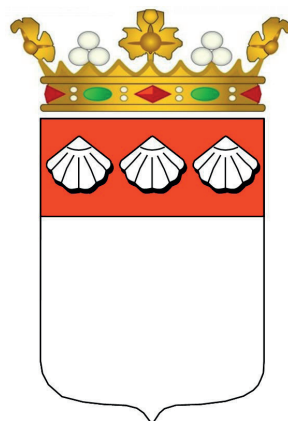
(3) La tuilerie est au bord de l'Yonne, après la ferme du moulin, en venant de Montereau, au niveau des n°1 et 3 de la rue Alexandre Jozon actuelle.

(4) Ecartelé : au 1 d'or un dextrochère d'azur, tenant un guidon du même; au 2 de sinople à un pont rompu d'or; au 3 de pourpre à la croix ancrée d'or; au 4 d'argent à un canon de gueules à senestre, braqué sur un château du même à dextre : en quatre parties : en 1, sur fond jaune, un bras bleu portant un drapeau bleu ; en 2, un pont détruit jaune sur fond vert ; en 3, une croix ancrée jaune sur fond violet ; en 4, sur fond blanc, à droite, un canon braqué sur un château. Couronne de comte.

(5) D'argent au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent ombrées de sable : blanc, le haut rouge avec trois coquilles blanches avec ombres noires. Couronne de marquis.



Armoiries des Dulong de Rosnay⁽⁴⁾



Armoiries des de Tressan⁽⁵⁾

Le curé

Le curé de Cannes est l'abbé Pierre Pascal Emmanuel Blanquet, né en 1808 à Bouchoir (Somme) et arrivé à Cannes en 1833 où il décédera en 1877.

Depuis deux ans son nom est gravé sur la cloche de l'église à côté du nom du maire. Il a commencé depuis peu le chantier de la restauration de l'église, qui durera une vingtaine d'années.

Au presbytère, il vit avec son père Jean-François et sa sœur Marie qui seront enterrés à ses côtés au centre du cimetière communal. Cinq garçons sont en pension au presbytère.

La population en 1851

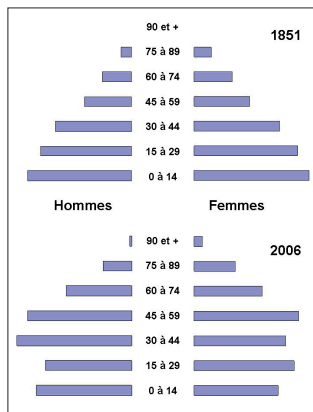
La commune comprend 153 maisons, 173 ménages et 598 habitants qui se répartissent comme suit :

Sexe masculin	306	Sexe féminin	292
Célibataires	150	Célibataires	125
Hommes mariés	138	Femmes mariées	137
Veufs	18	Veuves	30

Le maire note : « la population de Cannes a diminué de 23 habitants

depuis le recensement de 1846. Cette diminution peut être attribuée au choléra (!) et à quelques émigrations. »

Un ménage comporte en moyenne 3,46 personnes et il est courant que les générations cohabitent.



La répartition par tranche d'âge donne la pyramide des âges suivante, très différente de celle de 2006 :

En 1851, la natalité est forte. Des familles de quatre enfants et plus ne sont pas rares, mais la mortalité infantile reste importante. Par ailleurs, la population vieillit moins bien qu'aujourd'hui : le doyen de la commune n'a que 86 ans et la doyenne 83 ans. L'homme marié le plus âgé a 76 ans et la femme mariée la plus âgée a 78 ans.

On se marie entre 20 et 30 ans pour les hommes et entre 20 et 27 ans pour les femmes. Peu de personnes restent célibataires au-delà de ces âges (5 hommes et 5 femmes, dont le curé et sa sœur, « qui ne sont pas du village »). On ne trouve pas de familles non mariées. Mais au moins un couple est géographiquement séparé⁽⁶⁾. Tous les habitants sont notés comme étant des catholiques romains.

Et on a accueilli un allemand⁽⁷⁾ et un polonais⁽⁸⁾. L'origine des autres cannois n'est pas indiquée, car en très grande majorité, « ils sont d'ici », comme on dit. Ils sont cannois, de parents cannois⁽⁹⁾.

Les cases « Mendiants et vagabonds », « Détenus », « Filles publiques » et « Infirmes vivant dans les hospices » sont vides. On

(6) On compte 138 hommes mariés pour 137 femmes mariées.

(7) Même si la désignation officielle du formulaire de recensement est « allemand », il n'est pas noté comme tel par le maire, mais comme « saxon ». Il est célibataire et compagnon tailleur (couturier).

(8) Mais il est né en France et il a épousé une française. Il travaille au chemin de fer.

(9) Les recensements de la première moitié du 19^e siècle montrent une grande stabilité des familles. C'est seulement en 1872 qu'on commence à noter l'origine géographique des cannois. Cette année-là, 62 % des 644 habitants sont nés dans le village.

(10) Y compris les garde-barrières et le passeur du gué.

(11) En fait, les personnes âgées dépendant de leurs enfants.

(12) Les cinq pensionnaires du curé.

note cependant 2 aliénés à domicile et 19 malades, sans qu'on connaisse la gravité de leurs maladies.

Répartition socioprofessionnelle

Les tableaux suivants donnent une répartition de la population de Cannes, selon la trame de l'administration, qui laisse beaucoup de place à l'interprétation par les agents recenseurs.

La population active s'élève donc à 272 personnes dont 172 dans des conditions précaires, comme journalier ou domestique. Les ta-

Agriculteurs		Hommes	Femmes	Total
Fermiers, vigneron, ...		14	13	27
Journaliers et domestiques		90	72	162
Totaux		104	85	189
Artisans, commerçants et leurs employés	Hommes		Femmes	Total
	Maîtres	Ouvriers		
Bâtiment	9	10		19
Habillement	6	5	9	20
Alimentation	7	2		9
Transports ⁽¹⁰⁾	14	3		17
Totaux	36	20	9	65
	56			
Professions dites "libérales"		Hommes	Femmes	Total
(Magistrats, fonctionnaires, employés, instituteur, curé)		8		8
Domestiques (en dehors des employés des fermes)		Hommes	Femmes	Total
		1	9	10
Individus sans profession		Hommes	Femmes	Total
Propriétaires vivant du produit de leurs propriétés, rentiers, pensionnés de l'Etat		14	11	25
Sans moyens d'existence connus ⁽¹¹⁾		7	8	15
Femmes vivant du travail ou des revenus de leurs maris			61	61
Enfants en bas âge à la charge de leurs parents		111	109	220
Etudiants des établissements d'instruction secondaires ⁽¹²⁾		5		5
Totaux		137	189	326

bleaux donnent peu d'information quant au lieu de travail, mais tout laisse à penser que les cannois travaillent à Cannes (sauf les quelques employés du chemin de fer).

70 % des actifs (189 personnes) travaillent la terre dans six fermes⁽¹³⁾.

Les artisans, commerçants et leurs employés sont 65 (23% des actifs). Ils couvrent des spécialités très variées : tuiliers, maçons, meuniers⁽¹⁴⁾, commerçants, tisserands, cordonniers, charcutiers, couturiers, sabotier, charron, peintre-vitrier ...

Les 8 membres des professions qualifiées de libérales (en fait le secteur tertiaire) sont l'instituteur, le curé, les deux « cantonniers de route », les employés du chemin de fer.

Seulement 103 femmes exercent une activité reconnue ; encore ne trouvent-elles leur place qu'à la ferme, ou comme domestique, ou dans les métiers de l'habillement. 61 autres femmes sont réputées vivre « du travail ou des revenus de leurs maris ».

L'analyse des noms des familles de 1851 et des recensements précédents montre de faibles mouvements de population. Quelques grandes familles fournissent une grande partie de la population et se marient entre elles.

En 1851, l'arrivée du chemin de fer en 1849 n'a pas apporté de changement dans le village puisque, malgré plusieurs demandes de la commune, aucune halte n'a été construite. Le village n'a pas encore été touché par le début de l'industrialisation et ne connaît que très peu l'exode rural.

(13) Il n'y a plus que deux fermes actives en 2011.

(14) A la ferme du moulin.

LA GUERRE 1939 – 1945

Cette période encore récente de l'histoire est difficile à étudier car, si les ouvrages d'histoire générale sont légion, il existe peu de sources concernant l'histoire locale. L'état civil n'est pas encore accessible et les témoins directs se font rares.

A Cannes-Écluse, seule la destruction du pont en 1940 constitue un fait de guerre notable. On pourrait donc penser qu'il ne s'est pas passé grand-chose pendant ces tristes années. Il n'en est rien: Cannes-Écluse fut un village ordinaire avec des événements ordinaires mais dont la mémoire ne doit pas être perdue.

Les soldats victimes de la guerre

Le monument aux morts porte sur sa face arrière, les noms des quatre cannois morts pour la France pendant la deuxième guerre mondiale :

- les frères Joseph et Tito Comacchio. Immigrés italiens, ils travaillaient à la scierie installée alors dans le bois de la Garenne,
- Marc Dauphin, ouvrier à la ferme du château, né le 26 avril 1906 à Montcorbon (Loiret), soldat au 233^e régiment d'artillerie, mort le 14 février 1944, à Chursdorf (Allemagne),
- Joseph Lange, ouvrier à la ferme du château, né le 24 novembre 1901 à Plemie (Pologne), soldat au 12^e régiment étranger d'infanterie, mort le 7 juin 1940 à Soissons (Aisne). Il repose au cimetière de Cannes-Écluse.

Par ailleurs, dans l'église, une plaque rappelle le souvenir de René Gauvin, né le 12 décembre 1911 à Esmans, soldat au 156^e régiment d'infanterie de forteresse, mort le 30 juin 1940, à Sarrebourg (Moselle). Il habitait au Grand Fossard. Le hameau étant partagé entre Esmans et Cannes-Écluse, aucune des deux communes n'a fait figurer son nom sur son monument aux morts.

Enfin, les listes officielles gardent la mémoire de deux natifs de Cannes-Écluse « morts pour la France » :

- René Marcel Gironde, né le 15 avril 1916, brigadier-chef au 3^e régiment de dragons portés, tué au combat le 5 juin 1940 à



(1) Camp de concentration à 30 km au nord de Berlin.

(2) Camp de concentration à Natzweiler (Bas-Rhin).

(3) En Thuringe. Camp d'extermination pour malades. On y mourrait de faim et du manque total de soins.

(4) «Nuit et brouillard» (en allemand Nacht und Nebel) est le nom de code des directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich. Toute personne représentant «un danger pour la sécurité de l'armée allemande» (saboteurs, résistants, opposants à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) devait être transférée en Allemagne et disparaître à terme dans le secret absolu. Les «NN» ne recevaient ni courrier ni colis. Les lettres qu'ils écrivaient n'étaient pas transmises. Jean Ferrat a honoré la mémoire de ces déportés dans la chanson «Nuit et brouillard».

(5) Instauré le 16 février 1943, le Service du Travail Obligatoire est le système de réquisition et de transfert contre leur gré de centaines de milliers de travailleurs français vers l'Allemagne pour remplacer dans l'industrie et l'agriculture les ouvriers allemands partis au front. 6 116 jeunes seinois seront déportés du travail.

Sorel-en-Vimeu (Somme). Il repose dans la nécropole militaire de Condé-Folie (Somme),

- Fernand Li, né le 29 mai 1923, soldat au 131^e régiment d'infanterie, mort le 23 février 1945 à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Le fait que leurs noms ne figurent pas sur le monument aux morts laisse à penser qu'ils ont quitté la commune avant le déclenchement des hostilités.

Les prisonniers de guerre

Au moins cinq natifs de Cannes-Écluse sont faits prisonniers en 1940 :

- Charles Barthélémy, né le 2 janvier 1897, 2^e classe,
- Maurice Bordier, né le 19 décembre 1918, 2^e classe,
- Raphael Masson, né le 22 octobre 1910, 1^{re} classe,
- Jacques Sanvoisin, né le 20 février 1918, 2^e classe,
- Robert Serdin, né le 21 août 1905, sergent.

Deux d'entre eux au moins sont revenus de captivité et ont continué d'habiter la commune.

Les déportés

Au moins deux natifs de Cannes-Écluse sont déportés dans les camps de concentration nazis :

- Fernand Jamart, né le 10 août 1924, déporté à Sachsenhausen⁽¹⁾. Il a survécu à la déportation et est revenu habiter la commune.

- Roger Barteley, né le 2 février 1925, déporté au Struthof⁽²⁾, décédé le 10 mars 1945 à Nordhausen⁽³⁾ en Allemagne (Thuringe). Il fait partie d'un convoi de 40 hommes classés « NN »⁽⁴⁾, parti de Paris le 18 mai 1944. A partir de 1943, d'autres habitants de Cannes-Écluse sont déportés au titre du STO⁽⁵⁾.

Les Juifs

Avant la guerre, une seule famille de religion juive habite Cannes-Écluse. Il semble qu'elle quitte le village au début des hostilités et n'y revient jamais.

Par contre, sans que la population le sache, des juifs y transitent.

En effet l'hôpital qui occupe le château et où travaillent des résistants sert de relais à des familles fuyant Paris. On ne saura certainement jamais combien de personnes la filière a aidées. Mais on sait que sept adultes et sept fillettes sont recensés en 1942 par les autorités françaises en application des lois anti-juives prises par le gouvernement du maréchal Pétain. En 1943, les adultes ont quitté Cannes-Écluse. On ne sait pas ce que sont devenues les fillettes. D'autre part, au moins trois autres enfants sont hébergés par des cannois jusqu'à la fin de la guerre. Malgré de chaudes alertes, avec l'aide de l'institutrice Melle Guérémy, du maire Marcel Brusseau, et du curé l'abbé Zemmer qui les cachent dans l'église, ils ne sont pas découverts par les nazis qui les recherchent. Deux de ces enfants sont récupérés par leurs parents après la guerre. Quant à la troisième, ses parents ayant été tués à Auschwitz en 1942, elle est adoptée par ses protecteurs.

Juin 1940, l'exode

Les troupes allemandes progressent rapidement à travers la France. Les populations civiles fuient devant elles. Malgré une instruction du préfet demandant aux seine-et-marnais de rester chez eux, les cannois qui le peuvent partent pour l'exode avec des moyens de transport des plus disparates.

Leur but est de passer la Loire. Le pont de Gien est l'objectif de beaucoup. Peu le franchissent avant qu'il soit détruit⁽⁶⁾ le 17 juin. Les autres se font rattraper par les troupes ennemies et finalement rentrent chez eux. Les distances parcourues, en général faibles, montrent la dérision de la démarche. Mais l'exemple venait de haut puisque le gouvernement lui-même avait fui à Bordeaux. Voici quelques exemples de ce que les cannois ont vécu :

(6) Ceux qui réussirent à continuer au sud de la Loire eurent de grandes difficultés administratives pour rentrer chez eux car la ligne de démarcation coupait dorénavant la France en une zone libre et une zone occupée.

(7) André Conet, qui fut maire de la commune de 1953 à 1962.

(8) Effectivement, l'Yonne devint un obstacle, mais pour les cannois, pas pour les troupes ennemies qui passèrent ailleurs.

(9) Les GRCA (Groupes de Reconnaissance de corps d'armée) étaient formés par des escadrons que la cavalerie avait détachés, à la mobilisation, auprès des divisions d'infanterie, pour leur servir d'éclaireurs. Les missions des GRCA étaient la recherche du renseignement, la prise de contact avec l'ennemi, la sûreté, le renforcement. Un GRCA comptait 900 hommes environ.

(10) Groupe de reconnaissance de division d'infanterie. Les GRDI avaient les mêmes missions que les GRCA.

Moyen de transport	Point de rebroussement	Distance parcourue
Charrette à bras	Courtenay (Loiret)	41 km
Voiture à cheval	Château-Renard (Loiret)	55 km
Camionnette	Chilleurs aux bois (Loiret)	80 km
Péniche	Boulleret (Cher, non loin de Cosne-sur-Loire) par Montereau, Saint-Mammès, le canal du Loing, le canal de Briare et le canal parallèle à la Loire	150 km (pour 110 km à vol d'oiseau)
Moto	Issoudun (Indre)	207 km

Au retour chacun retrouve sa maison et quelques larcins sont constatés : le vélo bleu d'une petite fille, du linge de maison, ... Mais pour certains, l'exode est un drame. Ainsi le convoi de 101 personnes qui quitte la ferme du château sous la conduite du fermier⁽⁷⁾ et qui va jusqu'à Chuelles (Loiret), « perd » une femme âgée, disparue à tout jamais. Dans la confusion générale, un mari a perdu sa femme. Il en est réduit à passer une annonce dans les journaux pour essayer de la retrouver.

Juin 1940, la destruction du pont

Pendant ce temps, l'armée française essaie de sauver ce qui peut l'être et résiste de son mieux avec les faibles moyens qui lui restent. Le pont de Cannes constitue une position à défendre au maximum et à détruire devant les troupes allemandes si toute résistance devient impossible, l'idée étant que la rivière constituerait un obstacle difficile à franchir⁽⁸⁾. Un extrait du journal de route du 25^e GRCA⁽⁹⁾ donne une idée de la chronologie des événements qui ont conduit à la destruction. Nous sommes le 15 Juin 1940 : 0 h 45 : Le 25^e GRCA, avec le 72^e GRDI⁽¹⁰⁾ et le 40^e GRDI, reçoit

l'ordre de tenir les points de passage sur l'Yonne entre Montereau et Sens, soit 35 kilomètres de front.

Il fait nuit noire, les routes sont très encombrées.

Au lever du jour, de nombreux avions ennemis survolent la région.

5 h 30 : Ordre est donné de faire sauter tous les ponts dès qu'ils sont menacés, qu'il y ait ou non passage de réfugiés.

14 h 00 : le pont de Cannes-Écluse est sous la responsabilité de deux sections du 8^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

16 h 30 : Redéploiement des forces restant disponibles : le 25^e GRCA reçoit l'ordre d'occuper le pont. Il dispose d'un camion, d'un canon et d'un peloton motocycliste.

L'aviation ennemie est extrêmement active et démoralisante.

19 h 00 : Ordre du Corps d'Armée : « Faites sauter les ponts dès que vous les sentirez menacés ».

19 h 15 : Franchissement de l'Yonne par les troupes ennemies en plusieurs points.

19 h 30 : Ordre de repli des troupes françaises sur le Loiret⁽¹¹⁾

On peut donc dater la destruction du pont au 15 juin 1940 entre 19 h 00 et 19 h 30.

L'épisode militaire du pont suspendu de Cannes-Écluse aura duré moins de neuf heures.

En fait, seul le tablier est détruit. Les piles de maçonnerie sont intactes. A partir de 1942, elles supporteront la passerelle qui permettra la traversée de la rivière par les piétons.

(11) Pour mémoire, le 17 juin le maréchal Pétain demande la cessation des hostilités, le 18 juin le général de Gaulle lance de Londres un appel engageant les Français à poursuivre la lutte et fonde un gouvernement français en exil, le 22 juin un armistice est signé entre le gouvernement du maréchal Pétain et l'Allemagne nazie, le 25 juin les conventions d'armistice entrent en vigueur et les combats cessent.

(12) Henri Ballot, vétérinaire, sera ensuite conseiller général du canton de Montereau de 1945 à 1949 et de 1961 à 1979 et maire de Montereau de 1959 à 1965.

Eté 1944

En juillet 1944, la Gestapo est sur la trace du capitaine Henri Ballot ⁽¹²⁾, chef du maquis de la Résistance à Courlon. Le 24 juillet, de passage chez lui à la villa « Mousse douce » au Grand Fossard, il échappe aux recherches en se cachant sous un lit. Il s'enfuit et se réfugie pour une nuit à la ferme du château à Cannes-Écluse.

Il y revient peu après avec ses troupes et campe dans le bois de la Garenne jusqu'à l'arrivée des troupes américaines.

Le 24 août 1944, la 5^e division d'infanterie de la 3^e armée américaine du général Patton reprend Montereau, et le lendemain traverse l'Yonne et la Seine. Alors que le gros de la division remonte la vallée de la Seine, un petit détachement remonte la vallée de l'Yonne par sa rive droite. Il est assisté par les résistants d'Henri Ballot qui marchent en éclaireurs. Aux confins de Cannes-Écluse et de Marolles-sur-Seine, ils entrent en contact avec l'arrière-garde allemande. Quatre résistants sont tués dans l'accrochage avant que les troupes américaines ne viennent réduire au silence les retardataires allemands. Les chroniques ne retiennent que deux noms :

- Marcel Aubert, né le 29 mai 1915 à Auxerre (Yonne), sous lieutenant. Il est enterré à Misy-sur-Yonne.
- Robert Emile Rony, né le 20 octobre 1907 à Sens (Yonne).

ANECDOTES ET LÉGENDES

La statue de Saint Georges

L'église de Cannes-Écluse est consacrée à Saint Georges⁽¹⁾, tout comme l'une des deux églises⁽²⁾ de Marolles-sur-Seine, aujourd'hui disparue.

L'origine de ce lien entre les deux églises est dans une légende qui dit que lors d'une grande crue, comme celles que l'on connaissait encore dans les années 1950 – 1960, une statue de l'église de Marolles représentant Saint Georges, fut emportée par les flots et s'échoua devant l'église de Cannes, qui, en conséquence, fut aussi dédiée à ce saint.

La légende ne dit pas à qui l'église de Cannes-Écluse était dédiée avant cette affaire.

Une modeste statue représentant un militaire romain est conservée dans l'église. Est-ce la statue de la légende ? Pas sûr, car elle est en plâtre.



Le trou « Collinet »

Le trou⁽³⁾ « Collinet » se trouve aux confins de Cannes-Écluse, entre Montereau et Marolles, peu après le débouché de la route Cannes, en allant vers Marolles.

Il s'agit d'un point bas laissé par ceux qui ont amélioré la route au cours des ans, pour faciliter l'écoulement des eaux lors des grandes crues de l'Yonne ou de la Seine.

La légende dit qu'un certain Collinet qui passait par là, y fut englouti avec âne et carriole sans qu'on n'en retrouve jamais rien.

Quoi qu'il en soit, des accidents s'y produisaient régulièrement.

(1) Georges de Lydda naît en Cappadoce (Est de la Turquie) aux environs de 275/280, dans une famille chrétienne. Il embrasse la profession des armes et devient officier de l'armée romaine. A la suite de la publication des édits de l'empereur Dioclétien contre les chrétiens, Georges est décapité le 23 avril 303.

(2) Marolles-sur-Seine possédait alors deux églises : Saint-Georges, la plus ancienne, construite au 11e siècle, vendue à la révolution comme bien national et démolie en 1807 et Saint-Germain, l'église actuelle, qui date du 12^e siècle.

(3) Dans la monographie communale de Marolles-sur-Seine, M. Dauxerre, l'instituteur de la fin du 19^e siècle, le qualifie de gouffre. Il note : « La route de Montereau longeait autrefois un gouffre au trou Collinet où se produisirent plusieurs accidents à la suite desquels l'administration fit combler ce passage dangereux et changer un peu la direction de la route. »

(4) Le Mistral était un train rapide de la SNCF assurant la liaison Paris-Nice de 1950 jusqu'à la mise en service du TGV sud-est en 1982. Dans la numérotation des trains de la SNCF, il portait le numéro 1 dans le sens Paris – Nice et le numéro 2 dans le sens Nice – Paris.

Une soucoupe volante

Dans un article du 11 juillet 1952, « La Délivrance », l'hebdomadaire monterelais des potins locaux, rapporte un événement rare :

Les Soucoupes Volantes

On en aurait aperçu une à Cannes-Écluse

Si nous en croyons une personne digne de foi, alors que le soleil dardait ses rayons avec une abondance dont on l'aurait dispensé, un habitant de Cannes-Écluse aurait aperçu le grand disque argenté qui frappe tant d'imaginations ou qui existe (!).

Nous ne prenons pas position et si des confirmations doivent être fournies, nous les publierons pour nos lecteurs.

La publication d'un tel article, inconcevable maintenant, s'inscrit bien dans le contexte d'une époque où on n'avait pas de problème d'emploi, où l'optimisme était de rigueur, ... Le journaliste reste cependant très précautionneux, un petit sourire narquois au coin des lèvres. Il fallait bien meubler l'espace.

La foudre

Ce fut un sacré coup de foudre en ce 6 septembre 1958. Ou plutôt un double coup de foudre qui frappa les maisons situées tout à l'extrémité Est de la rue Saint-Georges, les lézardant du haut en bas, et également sur un train qui passait juste à ce moment. Le premier foudroiement arrêta le train et le second le souda aux rails et détruisit les caténaires sur 160 mètres.

Les passagers surpris se demandaient bien où ils étaient. Comme il s'agissait du Mistral⁽⁴⁾, un train au long court se rendant dans le Midi, il se trouva des plaisantins cannois qui leur répondirent qu'ils étaient arrivés à Cannes. Sans préciser qu'il y a également une écluse, les autochtones essayaient de leur faire croire qu'ils étaient presque à destination.

Pour dégager le train en panne et comme toute alimentation électrique était coupée, il fallut faire appel à une locomotive à vapeur

qui vint spécialement du dépôt de Villeneuve-Saint-Georges. Ce fut l'une des dernières fois où l'on vit circuler ce type d'engin sur la ligne.

Un « instit » de choc

Les garçons qui passèrent par l'école primaire dans les années 1950 – 1960 eurent à faire à un instituteur haut en couleurs.

Jean Noguès possédait un savoureux accent de la Haute-Garonne. Sa classe comportait une trentaine de garçons répartis sur trois niveaux scolaires.

Il avait la passion de son métier d'éducateur et ne supportait pas que les gamins de sa classe osent ne pas entrer dans le moule du bon élève. De temps à autre, quand la discipline se relâchait, ça explosait. Les élèves étaient priés de sortir rapidement de la classe. Et commençait un tour de place de l'église⁽⁵⁾, à la queue leu leu et en silence, sous les yeux surpris, amusés ou habitués des passants. Ça calmait les nerfs de tous, instituteur et élèves.

En classe, les élèves étaient assis par deux à des tables avec case à abattant et sièges à bascule. On écrivait à la plume et à l'encre violette. L'encre était fabriquée localement avec des pastilles diluées dans une bouteille à bac verseur. Les stylos à bille que certains récalcitrants préféraient utiliser étaient systématiquement confisqués et jetés dans les toilettes (une simple cabane sur une fosse en contrebas de l'école).

Les origines méridionales de l'instit ressortaient les samedis après-midi⁽⁶⁾ quand il y avait un match de rugby du tournoi des cinq nations. Les élèves et leur instituteur se réunissaient en un silence religieux autour du poste de TSF, installé dans la classe pour l'occasion, pour écouter la retransmission. Ce fut le début de nombreuses vocations d'amateurs de rugby, en spectateur seulement, car dans la région de Montereau, il n'y avait pas de club où pratiquer.

Jean Noguès a pris sa retraite en 1966 et a regagné sa région natale.



(5) L'actuelle place Charles de Gaulle.

(6) A cette époque, on avait cours le samedi après-midi et on se reposait le jeudi.

Le tambour

A cette même époque, le garde champêtre était chargé de la délicate mission de diffuser les informations municipales officielles. Pour cela il était équipé d'une bicyclette et d'un tambour. Bien qu'ayant perdu une jambe et qu'il soit appareillé, il parcourait vaillamment le village en s'arrêtant à des points stratégiques et il officiait.

Le rituel, bien rodé, était immuable :

- Long roulement de tambour,
- Rangement des baguettes dans l'emplacement prévu dans le boudier de l'instrument,
- « Avissss à la population » (avec au moins 4 S),
- Lecture du texte de l'avis,
- « Signé X, Maire de la Commune »,
- Sortie des baguettes de leur lieu de repos,
- Court roulement de tambour,
- « Qu'on se le dise !!! »,
- À nouveau un court roulement de tambour,
- Rangement des baguettes,
- Explication de texte en privé pour ceux qui avaient mal entendu ou mal compris la portée du précieux message,
- D'un geste habile, mise en place du tambour dans le dos de l'opérateur,
- Enfourchement de la bicyclette,
- Et en avant pour d'autres administrés.

Tout cela prenait un certain temps, souvent allongé par la participation impromptue d'un train intervenant dans le cérémonial sans en avoir obtenu l'autorisation préalable, ce qui obligeait à interrompre la délivrance du message, voire à la recommencer complètement.

Au moins, le message était-il connu de la majorité des habitants et les nouvelles importantes mais non officielles (la santé des cannois, leurs affaires petites ou grandes, en un mot les potins) circulaient-elles rapidement. L'Internet du moment.

Les « roulées »

Dans la même période, ce mot désignait la tournée effectuée le jeudi saint par les trois ou quatre enfants de chœur du village.

Ils profitaient des vacances de Pâques, qui comprenaient alors toujours la semaine sainte, et d'une pause dans la préparation des cérémonies religieuses, pour faire le tour de toutes les maisons (il n'y avait alors qu'un petit millier d'habitants), se présenter, chanter à genoux la chanson traditionnelle ⁽⁷⁾ et recueillir argent et œufs frais en remerciement de leur participation au service du culte.

Le soir, après avoir parcouru quelques kilomètres, avoir beaucoup agité la crécelle de bois servant à annoncer leur passage, et malgré quelques œufs frais gobés en cours de route pour se refaire des forces, il ne fallait pas les bercer pour les endormir.

De l'écluse à l'ancien passage à niveau du Bout d'en Haut, du Grand Fossard à la ferme du Bon Accueil, de la ferme du château à la ferme du moulin, cela fait pas mal de chemin pour les jambes d'enfants de dix à quatorze ans !

Le chômage

A propos de l'Yonne, voici un rappel d'une pratique qui avec l'amélioration des techniques est plus rare : le chômage. Il s'agissait, une fois par an, de retenir l'eau dans les biefs amont et de mettre quasiment à sec le bief entre le barrage de Roche-Cul (de son vrai nom, le barrage de La Brosse) et Cannes-Écluse en abattant le barrage de Cannes. Pendant plusieurs jours, le niveau de la rivière était abaissé de plusieurs mètres, réduisant la largeur de la rivière des trois quarts, ceci pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance sur les ouvrages et les berges. C'était l'occasion pour aller à l'exploration des fonds exceptionnellement découverts. On trouvait pas mal de chose : bien sûr, les objets inutiles jetés à la rivière, mais aussi des écrevisses qu'il fallait débusquer sous les pierres. Il ne fallait pas tarder pour aller à leur recherche car ces gentils animaux ne restent pas longtemps éloignés de l'eau fraîche. Il fallait donc opérer dans la demi-journée qui suivait la

(7) Ce devait être quelque chose comme
« Alléluia ! Santé !
Bonheur ! N'oubliez pas
les enfants de chœur qui
chantent les louanges du
Seigneur. Un jour viendra,
Dieu vous le rendra.
Alléluia ».



La baignade sous la neige en 2011



Exercice en 1973



Exercice en 1985



Exercice dans les années 1990



Casque avec une erreur dans le nom de la commune



4^e prix de manœuvre de 1895

baisse de l'eau et, donc, patauger dans pas mal de vase. Mais le produit de la chasse était fameux à déguster.

C'était également l'occasion pour la commune de remettre en état la baignade, dont les eaux ne sont plus maintenant occupées que par des barques et des cygnes. Dommage, c'était bien agréable et plus sympathique qu'une piscine. Il s'agissait de retirer la vase accumulée en un an, de remettre les fils de fer limitant la zone où l'on a pied et de redresser le plongeur malmené par les champions locaux. Il y avait d'ailleurs, à l'entrée du site, juste après le pont du chemin de fer, une pancarte vantant le caractère riant de la vallée. L'abandon de la baignade date de la construction du pont actuel qui mobilisa les espaces alentours.

Les pompiers de Cannes

L'unité de pompiers a été créée en 1875 à l'initiative du comte Jacques de Fitz-James. Avant la première guerre mondiale, les pompiers de Cannes se distinguèrent dans des concours régionaux, remportant plusieurs prix à des Concours de manœuvres de pompes à incendie.

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, il s'agissait d'un Centre de Première Intervention rattaché au Centre d'Incendie et de Secours de Montereau.

Dans les années 1970, la petite équipe, un groupe de pompiers d'une dizaine de volontaires commandé par un adjudant-chef, était équipée d'une pompe à bras, remplacée dans les années 1980 par une motopompe tractée par une voiture.

Chaque premier dimanche du mois, les pompiers faisaient l'exercice, qui consistait à tester la pompe au pied du pont.

Les activités professionnelles qui éloignaient les pompiers de Cannes-Écluse rendaient assez improbable leur intervention d'urgence en cas de sinistre. En pratique, quand des incendies se déclaraient, ce sont les pompiers de Montereau qui intervenaient⁽⁸⁾. Les pompiers de Cannes-Écluse prenaient la relève et assuraient la surveillance après l'incendie pour éviter les reprises de feu. Ils intervenaient également pour des actions non urgentes, comme la destruction des nids de guêpes. Ils participaient en grand uniforme à toutes les manifestations officielles, en particu-

(8) Incendie à la ferme du moulin le 29 avril 1957, incendie de l'atelier de réparation de cycles et de motos le 30 décembre 1960.

(9) Fêtée le 4 décembre, Sainte Barbe est la patronne et la protectrice des architectes, des géologues, des pompiers, des mineurs, des artilleurs, des sapeurs, des métallurgistes, des démineurs et autres corporations liées au feu.

(10) Une partie du matériel a été remise au Musée des Sapeurs pompiers de Fontainebleau.

(11) En fait, il était surtout utilisé par les Cannoises de la partie ouest de la commune, le « Bout d'en bas ». Les Cannoises du « out d'en haut » utilisaient un lavoir plus petit installé au bord de la Goulotte, qui fut détruit dans les années 1980.

lier aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Fin novembre, pour financer le banquet qui les réunissait à l'occasion de la Sainte Barbe⁽⁹⁾, la patronne des pompiers, ils parcouraient le village pour solliciter la générosité des cannois en remerciement de leur dévouement à la sauvegarde des vies et des biens. L'unité fut dissoute en 1999 en raison de l'évolution des normes techniques et de l'organisation générale des services d'incendie et de secours en France. Le matériel (un véhicule 4x4 avec citerne, pompe, échelle, dévidoirs, une motopompe, un véhicule léger, un fourgon tous usages, ...) a été dispersé⁽¹⁰⁾.

Le lavoir

On peut encore voir, sur le Ru d'Esmans juste avant qu'il passe sous la voie ferrée, les traces du lavoir communal⁽¹¹⁾, bâtiment en bois donné à la commune par un particulier.

C'est tout ce qu'il reste d'un haut lieu de communication locale.

En effet, avant l'utilisation des machines à laver, la pratique courante était de faire «bouillir» le linge chez soi, puis de venir au lavoir pour laver et rincer avant de rentrer chez soi pour étendre. Seules les Cannoises habitant directement sur l'Yonne et qui, de ce fait, avaient un lavoir individuel sur le bord de la rivière, ne participaient pas au rite.

Cela signifiait charger sa lessiveuse⁽¹²⁾, sa boîte à laver⁽¹³⁾, son battoir⁽¹⁴⁾ et son savon dans sa brouette, traverser le village et retrouver ses congénères pour partager les potins et les ragots tout en lavant et en rinçant. Affinités et inimitiés transparaissaient à tra-



Nettoyage du lavoir en 1971 (le bâtiment en bois devenu dangereux, a déjà disparu)

vers les jours et les heures de lessive adoptées par les protagonistes. Et Dieu sait que les discussions étaient animées ! L'emplacement du lavoir était fort judicieux : en effet, à cause de son débit, le Ru d'Esmans ne gèle jamais.

Le Festival international du film de Cannes-Écluse

Le 29 mai 1977, la Lorgnette, la fameuse émission télévisée présentée par Jacques Martin, diffuse un reportage consacré à son festival international du film de Cannes-Écluse organisé pour compenser le « fiasco du festival de Cannes » (selon le présentateur) de cette année-là.

C'est le délire général⁽¹⁵⁾, autour d'une table de banquet, d'une joyeuse bande de gais lurons composée de Maria Pacôme, Ed-die Barclay, Jean-Claude Brial, Stéphane Collaro, Jean Lefèbre, Jacques Martin, Jean Yanne,...

Les membres s'attribuent eux-mêmes leurs prix et tous sont récompensés.

(12) Une lessiveuse est une grande marmite en acier zingué servant à faire «bouillir» le linge. Au fond se trouve un double-fond amovible, d'où remonte une cheminée centrale avec, en haut, un pommeau qui arrose le linge d'eau chaude et de lessive.

(13) Sorte de caisse en bois sans couvercle et ouverte sur un de ses côtés, dans laquelle la laveuse s'agenouillait après y avoir installé un coussin.

(14) Planchette de bois, rectangulaire ou ovale, de 15 à 20 cm de côté, dotée d'un manche court et servant à taper le linge mouillé pour le laver.

(15) Le film de l'émission est visible sur le site Internet de l'Institut National de l'Audiovisuel (<http://www.ina.fr>).

CHRONOLOGIE

Année		Événement
ou année de début de la période	année de fin de période	
1100		Un château initial est construit.
1643		La "maison neuve", la future mairie, est construite.
1652		Louis XIV séjourne au château et sa suite à la "maison neuve"
1732		Daniel de Subercase décède à Cannes. Il est enterré dans l'église.
1739		Le clocher de l'église s'écroule et provoque la destruction de la chapelle Saint-Pierre.
1749		La chapelle Saint-Pierre est reconstruite.
1754		Le clocher est reconstruit.
1757		Une cloche est baptisée.
1783		Le plan d'intendance, le plus vieux plan connu de la commune, est dessiné.
1791		Les biens du prieuré Saint-Pierre sont vendus comme biens nationaux.
1810		La "maison neuve" est acquise par Charles de Fautras.
1814		Un échange d'artillerie a lieu à proximité du moulin après la bataille de Montereau.
1825		Antoine de Lardenoy décède à Cannes.
1838		Le château est restauré par Hermand Dulong de Rosnay.
1846		La décision de construire le barrage-écluse est prise.
1849		Une cloche est baptisée.
1849		La voie ferrée est inaugurée.
1850	1870	L'église est restaurée.
1855		On découvre une caverne à ossements datant du néolithique.
1857		Le nouveau cimetière est ouvert.
1860		La construction du barrage commence.

1862		On franchit l'Yonne avec une barque.
1866		La cloche est réparée.
1866		L'ancienne mairie est construite.
1867		La commune achète un bac d'occasion.
1867		Les restes des défunts enterrés à l'ancien cimetière sont transférés au nouveau cimetière.
1869		L'ancien cimetière devient la place de l'église.
1870		L'abbé Blanquet barricade la porte de la chapelle Saint-Pierre.
1871		On peut naviguer en continu sur l'Yonne.
1871		Au tribunal de Montereau, le comte gagne son procès contre l'abbé.
1871	1907	Alexandre Jozon est maire de la commune.
1872		Au tribunal de Fontainebleau, l'abbé gagne en appel contre le comte.
1874		En cassation, le comte est débouté.
1877		L'abbé Blanquet décède.
1877		Un accord amiable pour l'utilisation de la porte de la chapelle Saint-Pierre est enfin trouvé.
1878	1893	Alexandre Jozon fait du lobbying pour la construction d'un pont.
1880		Le tirant d'eau maximal sur l'Yonne passe de 1,60 m à 2 m.
1886		Le mot "écluse" est ajouté au nom de la commune.
1888		On découvre un sarcophage gallo-romain dans la zone de l'ENSOP.
1890	1900	La ferme du château est détruite par un incendie.
1891		Une allée couverte datant du néolithique est mise à jour.
1893	1895	le pont suspendu est construit.
1902		La comtesse Dulong de Rosnay lègue par testament 20 000 francs à la commune pour agrandir l'église. La commune refuse le legs.
1905	1910	La ferme du château est reconstruite à son emplacement actuel.
1905		Le cimetière est agrandi une première fois.

1906	1909	Le moulin cesse son activité.
1908		Par arrêté municipal, les manifestations religieuses extérieures sont interdites, à l'exception des convois funéraires.
1911		Le gaz et le téléphone arrivent à Cannes-Écluse.
1912		Par arrêté municipal, les manifestations religieuses extérieures sont à nouveau autorisées.
1918		Des sarcophages et une borne milliaire romaine sont découverts lors de la création d'un hôpital provisoire.
1919		La construction du monument aux morts est décidée.
1920	1929	Le château devient une maison de repos, puis un préventorium.
1920		Le monument aux morts est inauguré.
1922		La voie ferrée est portée à 2 voies.
1927		L'électricité arrive dans la commune.
1928		La commune acquiert le Saussis de la comtesse de Miramon Fitz-James.
1931		L'adduction d'eau commence.
1937		Un projet de suppression du barrage avorte.
1937		La voie ferrée est portée à 4 voies.
1940		Les Cannois partent en exode.
1940		Le pont suspendu est détruit.
1940	1942	On franchit l'Yonne en barque.
1942	1945	Des enfants juifs sont cachés par des familles cannoises.
1942	1946	On franchit l'Yonne par une passerelle.
1944		Les résistants du capitaine Henri Ballot sont actifs à Cannes-Écluse.
1946	1972	On franchit l'Yonne par un pont provisoire en bois.
1946		La musique de la 2 ^e Division Blindée séjourne à la ferme du moulin
1946		L'atelier de mécanique de la 2 ^e Division Blindée séjourne à la ferme du château

1950		La commune acquiert le terrain destinée à la nouvelle école (l'école maternelle actuelle) à la Société immobilière du château de Cannes, qui est propriétaire du préventorium.
1950		La voie ferrée est électrifiée.
1952		La nouvelle école est mise en service.
1952		Une soucoupe volante est signalée à Cannes-Écluse
1954	1976	L'abbé Régnard est curé de Cannes-Écluse et d'Es-mans.
1955		La phase 1 de la modernisation de l'écluse est achevée.
1955		L'Yonne subit une de ses dernières grandes crues.
1957		La phase 2 de la modernisation de l'écluse est achevée.
1957		La ferme du moulin subit un incendie.
1958		Le barrage s'écroule.
1958		La foudre détériore une maison et soude un train aux rails.
1960		Le gaz naturel (gaz de Lacq) arrive dans la commune.
1960	1980	Des sablières sont exploitées aux Bordes et dans la boucle des Seiglats.
1963		L'Yonne est gelée et le pont provisoire subit une avarie sérieuse.
1963		La villa gallo-romaine des Baigneaux est découverte.
1963		Un projet de rectification du cours de l'Yonne est mis à l'étude.
1963		Le château est acheté par le ministère de l'intérieur.
1966		L'Yonne subit une de ses dernières grandes crues.
1966		Le pont provisoire est percuté par une péniche.
1966		L'instituteur charismatique Jean Noguès prend sa retraite.
1967		Le pont provisoire est percuté par une péniche.
1967		La commune acquiert un bâtiment provisoire pour agrandir l'école de deux classes. Il est installé à côté de l'église.

1967		La construction du groupe scolaire des Tournesols est décidée.
1970		L'Yonne subit une de ses dernières grandes crues.
1970	1971	Le pont de béton est construit.
1971		Le projet de rectification du cours de l'Yonne est abandonné.
1971		Le pont et le groupe scolaire des Tournesols sont inaugurés.
1972		Des poteries sont découvertes dans la zone de l'ENSP.
1972		Des objets de l'âge du bronze sont découverts aux Rentières.
1984		La "maison neuve" est acquise par la commune.
1985		Les armoiries de la commune sont officiellement adoptées.
1986		La "maison neuve" devient la mairie.
1994		La glacière est reconstruite à son emplacement originel.
1995		L'école de police devient l'ENSP.
1998		Le monument aux morts est transféré du cimetière au centre du village.
1999		Le groupement des pompiers est dissout.
1999		L'arrêté de protection du biotope pour la boucle des Seiglats est pris.
2000		Le cimetière est agrandi une deuxième fois.
2009		La boucle des Seiglats est classée Réserve naturelle régionale.

Réalisé par les élèves de la filière des Industries Graphiques
Anaïs Chennevière & Gloria Letourneur
du Lycée André-Malraux de Montereau.

Imprimé par Melun Impressions
Dépôt légal septembre 2022